



GUINÉE BISSAU - CONGO

Umaro Sissoco Embalo venu prendre conseil

« Un fils venu voir son père », c'est ce qu'a déclaré le nouveau président de la Guinée Bissau, Umaro Sissoco Embalo, à son arrivée à Brazzaville pour une visite de quarante-huit heures qui s'est achevée dimanche : « C'est la moindre des choses que je sois élu et je vienne m'incliner devant mon père pour prendre la bénédiction et surtout conseil. Le président Denis Sassou N'Gusso figure parmi les chefs d'Etat les plus respectés en Afrique ».

Umaro Sissoco Embalo s'est dit en outre conscient de sa tâche à la magistrature suprême de son pays et entend mettre en place un gouvernement d'union nationale.

Elu contre un candidat dont le parti détient la majorité à l'Assemblée nationale, le nouveau chef de l'Etat qui prendra ses fonctions bientôt devra incarner l'unité de son pays qui en a tant besoin après des années de turbulences.

Page 2



Les présidents Umaro Sissoco Embalo et Denis Sassou N'Gusso le samedi 4 janvier à Brazzaville

DISTRICT D'IGNIÉ

Des occupants illégaux déboutés du domaine public

A l'issue d'une descente de terrain effectuée le 3 janvier dans la zone économique de Maloukou, dans le district d'Ignié, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabilia, a procédé au déguerpissement des occupants anarchiques installés dans cette zone et notifié un délai d'un mois à d'autres. « En 2012, je suis venu constituer les réserves foncières de l'Etat de sorte qu'il n'y ait pas d'occupation anarchique dans cette zone où le gouver-



Les techniciens du ministère des Affaires foncières déterrèrent une plaque d'occupation

nement réalisera des projets porteurs de croissance économique, de création d'emplois, donc du déve-

loppement du pays », a-t-il rappelé précisant qu'il n'y aura pas d'expropriation pour les contrevenants.

Page 8

VIE DES PARTIS

Le comité de crise opposé à la dissolution de l'UFD

Le comité de crise de l'Union des forces démocratiques (UFD) a dénoncé la dissolution de ce parti prononcée par son ancien président, Josué Rodrigue Nguonimba, au profit du Parti congolais du travail, en octobre dernier. Dans une déclaration rendue publique le 4 janvier à Brazzaville, disant s'appuyer sur l'article 96 du règlement intérieur de l'UFD, le comité de crise a estimé que seul le congrès est habilité à prendre une telle décision.

Page 3



Michel Ampiri entouré de deux autres membres du comité de crise Adiac

PCT

De nouvelles instances à l'approche des échéances politiques

Au terme de son cinquième congrès ordinaire organisé du 27 au 30 décembre à Brazzaville, le Parti congolais du travail (PCT) a mis en place de nouvelles instances de « combat » dans la perspective de l'élection présidentielle de 2021 et des législatives de 2022.

Un comité central de sept cent vingt-



sept membres ; un bureau politique de soixante-quinze membres et un secrétariat permanent qui compte quinze membres, le parti

pilote de la majorité présidentielle a fait carton plein comparativement au congrès extraordinaire de 2011.

Pages 4-7

ÉDITORIAL

Au travail

Page 2

USA-IRAN

Des réactions s'enchaînent après la mort du général Qassem Soleimani

Page 14

ÉDITORIAL

Au travail

C'est un carton plein, presque, que le Parti congolais du travail-PCT- a réalisé à son cinquième congrès. Clôturées symboliquement le 31 décembre par une présence remarquable de tous ses dirigeants à la place dite du Sacrifice suprême où repose Marien Ngouabi, son fondateur, ces assises ont révélé un attachement des membres et sympathisants de ce parti à leur instrument de lutte politique.

On a eu le sentiment que tous voulaient entrer dans les instances dirigeantes. D'où la montée en effectifs de ces dernières, avec un comité central qui frôle quasiment le double de ceux présentés lors du congrès de 2011. Sept cent vingt-sept contre quatre-cent soixante onze membres auparavant, sachant qu'à la porte sont restés d'autres cadres qui y croyaient fortement. Il est évident que la délibération sur les quotas a dû être ardue.

Cela dit, la présence de nombreux jeunes au secrétariat permanent et au bureau politique du PCT peut renseigner sur la volonté de renouvellement qui a habité les organisateurs du congrès. Il est certain qu'un tel toilettage n'a pas fait que des heureux, lesquels, s'ils ont mérité la confiance de leur parti, savent que le plus dur est à venir. A commencer par la façon dont ils animeront les structures intermédiaires et de base du parti ; la manière avec laquelle ils planteront davantage leur formation politique dans le pays.

Dans quelques mois, lorsque sera donné le ton des batailles électorales, les nouveaux promus devront peut-être s'inspirer de l'exemple de leurs anciens qui ont accompagné leur parti au long des cinquante dernières années. Aujourd'hui, la plupart ont pris du repos au sein d'un comité d'honneur de quarante-quatre membres où ils deviennent, par leurs expériences accumulées, de véritables bibliothèques de l'histoire politique du Congo, pour ne pas paraphraser le Pr Côme Mankassa qui assimilait le PCT à un patrimoine national.

Il y a lieu, cependant, qu'en face de la plus ancienne formation politique du Congo bardée de ses multiples alliés de la majorité présidentielle, se dresse une opposition crédible par ses idées, ses propositions et son envergure, de sorte à élever le niveau du débat sur la cause nationale. Ce qui, toute proportion gardée, n'est encore vraiment pas le cas quand on observe comment les uns et les autres s'organisent de ce côté-là.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-GUINÉE BISSAU

Umaro Sissoco Embaló venu prendre conseil à Brazzaville

Le président élu de la Guinée Bissau est arrivé, le 4 janvier, dans la capitale congolaise où il a été reçu par le président Denis Sassou N'Guesso.



Le président Umaro Sissoco Embaló répondant à la presse DR

Umaro Sissoco Embaló qui vient du Sénégal a déclaré à la presse qu'il était venu remercier le chef de l'Etat congolais.

« C'est un fils qui est venu voir son père. C'est la moindre des choses que je sois élu et je vienne m'incliner devant mon père pour prendre la bénédiction et surtout conseil. Le président Denis Sassou N'Guesso figure parmi les chefs d'Etat les plus respectés en Afrique », a-t-il indiqué, ajoutant qu'« au-delà de cela, il m'a tou-

jours adopté comme son fils. Je suis venu le remercier, sa famille et le peuple congolais. »

Le nouveau chef de l'Etat bissau-guinéen s'est dit conscient de sa tâche et entend mettre en place un gouvernement d'union nationale.

« Nous avons une constitution qui est un symbole d'unité nationale. Il faudrait voir la manière de gérer tout le monde. Les Bissau-guinéens attendent quelque chose de moi, surtout la jeunesse.

J'ai pris l'engagement de faire un gouvernement d'union nationale où tout le monde sera représenté », a signifié Umaro Sissoco Embaló.

Concernant ses propos accusant le président de la Guinée Conakry, Alpha Condé, d'être contre son élection, il a fait savoir que c'était « les mots de la campagne électorale ». « Nous sommes aujourd'hui les homologues avec le président Alpha Condé. Il s'agissait des mots de la campagne électorale. Je ne peux pas me permettre de dire quoi que ce soit contre lui. D'ailleurs nous allons nous retrouver. Le président Alpha Condé a l'âge de mon père et en Afrique cela compte beaucoup. Même si nous sommes mal compris, nous sommes des homologues et des voisins immédiats », a-t-il dit.

Christian Brice Elion

« Nous avons une constitution qui est un symbole d'unité nationale. Il faudrait voir la manière de gérer tout le monde. Les Bissau-guinéens attendent quelque chose de moi, surtout la jeunesse. J'ai pris l'engagement de faire un gouvernement d'union nationale où tout le monde sera représenté »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselélé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikou-
mat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS POLITIQUES

Le comité de crise opposé à la dissolution de l'UFD

Le comité de crise de l'Union des forces démocratiques (UFD) a, dans une déclaration rendue publique au cours d'un point de presse le 4 janvier à Brazzaville, réaffirmé l'existence du parti condamnant la dissolution prononcée par une frange des membres du bureau politique.



Les membres du comité de crise de l'UFD/Adiac

S'appuyant sur l'article 96 qui stipule que « L'UFD ne peut être dissoute que par décision d'un congrès convoqué à cet effet », le président du comité de crise, Michel Ampiri, a qualifié de coup d'Etat et d'un acte de haute trahison, la décision prise par certains membres du bureau politique avec à leur tête le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba. Il a, par exemple, rappelé la précipitation, l'improvisation et le non-respect dans la procédure de dissolution. « Entendu que la base du parti n'a jamais été ni consulté, ni associé à cette décision qui relève en réalité de l'amateurisme politique et constitue pour ses auteurs le péché du siècle. (...) Nous rejetons globalement et systématiquement cette décision prise en violation flagrante des articles 91 et 96 des statuts du parti par des dirigeants mal inspirés, car elle ne s'appuie sur aucun fondement juridique », a dénoncé le comité de crise, précisant que lorsque la base du parti n'est pas préparée à un événement d'une telle ampleur, cela constitue in fine une infraction

politique d'une gravité historique. Rappelant que l'UFD n'était pas à sa dernière agression, les membres du comité de crise ont condamné « fermement et avec la dernière énergie toutes les manœuvres dilatoires visant à déstabiliser le parti de l'intérieur ». Ils ont, par ailleurs, annoncé leur soutien inconditionnel aux actions entreprises par la diaspora du parti en Amérique et en Europe pour sortir le parti de la situation actuelle. Se félicitant du calme et de la retenue observés jusqu'à présent par les militants et sympathisants du parti en dépit de la gravité de l'événement, Michel Ampiri a invité les différentes fédérations de l'UFD à s'unir sur toute l'étendue du territoire national pour sauver ensemble le parti.

« Nous les invitons à se mobiliser davantage pour barrer la route à tous les actes délictueux qui tenteraient d'enterrer notre parti », a-t-il appelé.

Il a également rappelé que l'UFD et le PCT étaient liés par un accord de partenariat politique, signé le 14 février 2001 à Libreville,

au Gabon. C'est ainsi qu'il a invité leur allié au respect scrupuleux des dispositions de cet accord. A cela s'ajoute l'accord de partenariat qui lie les deux partis dans le cadre de la majorité présidentielle. « Le premier accord constitue pour nous un testament politique que nous a légué le président fondateur de l'UFD et que nous conservons très jalousement comme les prunelles de nos yeux. Nous rappelons que cet accord qui n'a jamais été résilié ne parle ni de fusion ou d'intégration de l'un dans l'autre », a-t-il poursuivi.

Le comité de crise de l'UFD a, enfin, demandé au PCT une clarification sur l'avenir de ces deux accords de partenariat politique le liant à l'UFD. « Les différentes images qui ont été projetées au sujet de cet événement ont profondément choqué l'opinion nationale en général et jeté le doute dans les rangs de notre parti qui s'interroge aujourd'hui sur la sincérité dans la collaboration entre les deux partis en particulier », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Sylvestre Ossiala salue l'élection du nouveau secrétaire général du PCT

L'ancien député de la troisième circonscription de Talangai, Sylvestre Ossiala, a souhaité le 31 décembre un bon vent à la nouvelle équipe autour du secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa.

Sylvestre Ossiala a adressé ses félicitations à la nouvelle équipe lors de sa rencontre avec la population des quartiers 63, 66 du sixième arrondissement Talangai. Il a annoncé son soutien avec toute son énergie au nouveau secrétaire général de ce parti. « Les militants vont se redynamiser pour se mettre tous en rangs serrés derrière le nouveau secrétaire général pour l'atteinte de ses indicateurs performants parce qu'il doit fixer sa programmation à travers ses indicateurs de performance que nous allons suivre. Le nouveau est toujours bon et symbolise la natalité. Nous allons capitaliser nos expériences et, à partir de nos archives, nous allons exprimer un sens car nous croyons à cette possibilité d'expérience qui se cultive », a-t-il déclaré.

La joie de la population

La rencontre avec ses anciens électeurs s'inscrivait dans le cadre de son initiative de partage et de solidarité qu'il accomplit chaque Nouvel An, autour de la viande de bœuf qu'il distribue à ses électeurs. L'objectif a été de partager les moments de joie en vue de cultiver l'amour entre les habitants ainsi que témoigner son attachement à cette population, a expliqué Sylvestre Ossiala. Notons que l'initiative a été lancée lorsqu'il était député dans cette circonscription. A cette même occasion, il a indiqué que l'idéal ne doit pas disparaître mais mettre dans l'esprit des uns et des autres l'idée de partage et de solidarité. Selon lui, les deux vertus doivent être au sens de l'éthique politique et d'une rituelle continuelle. Parmi ses aides apportées à la population de Talangai figurent l'assistance en jouets en faveur des enfants pendant la fête de Noël, l'aide financière aux commerçantes, personnes âgées, familles sinistrées, étudiants ainsi qu'aux jeunes des quartiers dans l'apprentissage de l'informatique.

Lydie Gisèle Oko

VIE DES PARTIS

Prince Merveilleux Nsana Nsayi élu président du RUNR

Le nouveau président du Rassemblement pour l'unité nationale et le renouveau (RUNR) a été désigné à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire organisée récemment à Brazzaville, a-t-on appris d'un communiqué de presse.

Prince Merveilleux Nsana Nsayi présidera désormais aux destinées du Rassemblement pour l'unité nationale et le renouveau. En effet, le nouveau promu a reçu la mission de relever ce parti créé en 2001 à travers la poursuite de la campagne de redynamisation des instances de base. Son fondateur, Prince Richard Nsana, devenu aujourd'hui ancien président qui a brossé le tableau du parti depuis sa création, a rappelé que le RUNR a toujours participé à toutes les élections législatives et locales. Il a également pris part à toutes les concertations politiques organisées dans le pays. Selon lui, par son idéologie et ses valeurs à défendre, le RUNR demeure un parti du centre. « Il s'agit du choix d'un cadre du parti qui assurera désormais la fonction de président national... Pendant dix-neuf ans d'existence, l'heure est arrivée au bilan, en vue de redynamiser notre structure, en partant par la présidence nationale », a-t-il rappelé, souhaitant bon vent à son successeur, a détaillé le procès-verbal de l'assemblée générale.

P.W.D.

LE FAIT DU JOUR

Case départ

Un émissaire du président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, était arrivé, jeudi 2 janvier, à Brazzaville, porteur d'un message au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gouesso, en lien avec la crise libyenne. Le même jour, le parlement turc votait une résolution autorisant le déploiement des soldats d'Ankara en appui aux unités du gouvernement du Premier ministre de Libye, Fayez Al Sarraj, établi à Tripoli.

Des craintes d'un embrasement qui enfoncerait davantage la région du Sahel dans le chaos se multiplient car de leur côté, les forces du ma-

réchal Khalifa Haftar installé dans l'est du pays, toujours sur le pied de guerre, peuvent elles aussi compter sur leurs puissants alliés extérieurs.

De fait, le chef de l'Etat congolais avait été mandaté par l'Union africaine pour conduire les négociations entre les parties libyennes au compte d'un comité de haut niveau qui, soit dit en passant, a eu le temps de se mettre au travail. Malheureusement, ce comité n'a pas bénéficié du soutien que lui aurait pu prodiguer la Communauté internationale pour lever un certain nombre d'obstacles parmi lesquels les ingérences extérieures à l'Afrique et à la Libye.

Dans le cadre de l'UA, des réunions successives étaient organisées à Brazzaville, au cours desquelles les principaux acteurs du conflit libyen étaient présents autorisant l'espoir d'une sortie de crise dans les délais raisonnables. C'était sans compter avec les nombreuses précipitations internationales toutes montées en épingle pour faire bonne figure ou voler la vedette aux Africains. On se rend compte, aujourd'hui, qu'elles étaient pour certaines motivées par le seul appât du gain. Les côtes libyennes, rappelons-le, sont hautement pétrolifères et tristement affairistes quand on pense à l'importante migration

clandestine qui s'y opère. Cela ne déplaît pas à tout le monde.

Au fond, on pourrait à l'heure qu'il est se poser la question de savoir ce que pourrait bien faire l'UA et son comité de haut niveau sur la Libye au regard de la conjonction d'intérêts dépeinte plus haut. Pas vraiment grand-chose tant que les Libyens eux-mêmes ne réalisent pas que dans la situation actuelle de leur pays, le salut réside dans leur façon de se prendre en charge eux-mêmes. Et utilement avec l'aide de leurs frères Africains qui, dans le moment précis, prient qu'ils saisissent la perche continentale qu'ils leur tendent depuis assez longtemps déjà.

Gankama N'Siah

Membres du Bureau Politique du Parti Congolais du Travail

1-Sassou N'Guesso Denis,	27-Itoua Serge,	52-Ndinga Makanda Accel Arnaud,
2-Abibi Daniel,	28-Kamba André,	53-Ndouane René Dambert,
3-Adoua Théophile,	29-Kébi Antoinette,	54-Ngakala Michel,
4-Akoundzé Jean Béal,	30-Mabiala Alexandre,	55-Ngakosso Ngama Aristide,
5-Ayessa Firmin,	31-Mabiala Pierre,	56-Ngambili Ibam Bersol Exaucé,
6-Bayonne Pierre Abert,	32-Maboundou Rigobert,	57-Ngolo Pierre,
7-Mbemba Léon,	33-Mahinga Michel,	58-Ngoto Jeanne Emilie,
8-Bininga Ange Aimé,	34-Makosso Collinet Anatole	59-Ngouonimba Josué Rodrigue,
9-Bopombou Jean Marie,	35-Malela Soba Claude Maurice,	60-Nguié Paul Stanislas,
10-Bouya Jean Jacques,	36-Manoukou Kouba Jean Pierre,	61-Nianga Blandine,
11-Coussoud Mavoungou Parfait Martin Aimé,	37-Lekoba Jean Pierre,	62-Nzambila Gabriel,
12-Djombo Henri,	38-Massamba André,	63-Oba Apounou Gabriel,
13-Doukaga Hermella Destinée,	39-Massoussa Kombila Matéo Odette,	64-Obambi Pierre,
14-Eyeni Richard,	40-Mbacka Guy Georges,	65-Ondélé Jean Jaurès,
15-Foudi Victor,	41-Mbandzoulou Eugène,	66-Ondongo Gabriel,
16-Gakosso Jean Claude,	42-Mbossa Joseph,	67-Ondongo Gilbert,
17-Gavet Juste Bernardin,	43-Madame Dékambi née Mavoungou Marie Catherine Fernande,	68-Ongotto Hyacinthe,
18-Gayama Ahissou Esther,	44-Madame Ekaka Matilde,	69-Opimbat Léon Alfred,
19-Nguesso Issongo Julienne Olga,	45-Mobondzo Endzonga Marien,	70-Paka Alexandre Honoré,
20-Hobié Thierry,	46-Moka Alain,	71-Sabaye Fernand,
21-Ibovi François,	47-Mouamba Clément,	72-Sassou Nguesso Denis Christel,
22-Iloki Parfait,	48-Mougany Yvonne Adélaïde,	73-Sassou Nguesso Ikia Claudia,
23-Ingani Hyacinthe,	49-Moungalla Thierry Lézin,	74-Soudan Nonault Arlette,
24-Ingani Inès Néfer Bertille,	50-Moussa Pierre,	75-Tchithellé Moé Poaty Edwige.
25-Issongo Pauline,	51-Mvouba Isidore,	
26-Itoua Bruno J. Richard		

Membres du Secrétariat Permanent du Parti Congolais du Travail

Pierre Moussa :

Secrétaire Général

Gabriel Ondongo :

Secrétaire à l'organisation et à la mobilisation

Hyacinthe Ongotto :

Secrétaire à l'administration

Fernand Sabaye :

Secrétaire aux affaires de justice et des droits humains

Accel Arnaud Ndinga Makanda :

Secrétaire aux ressources humaines

Jean-Pierre Manoukou Kouba :

Secrétaire aux affaires économiques

Joseph Mbossa :

Secrétaire aux affaires électorales, à l'administration du territoire et à l'urbanisme

Thierry Hobié :

Secrétaire aux finances, à l'équipement et au patrimoine

Évelyne Tchitchellé Moe Poaty :

Secrétaire à l'environnement et au développement local durable

Eugène Mbandzoulou :

Secrétaire à l'éducation

Esther Gayama Ahissou :

Secrétaire à la condition féminine, à l'enfance et à la famille

Pauline Issongo :

Secrétaire aux affaires sociales

Aristide Ngakosso Ngama :

Secrétaire aux affaires de défense et de sécurité

Parfait Iloki :

Secrétaire à la communication et aux technologies de l'information

Marien Mobondzo Endzonga :

Secrétaire à la culture, à la jeunesse, au civisme et aux sports

Membres du Comité d'honneur

1-Bala Vital,	12-Kifoua Joseph,	23-Goma Louis Sylvain,	34-Samba Dumas Christian,
2-Bayonne Bernadette,	13-Milandou Fulgence,	24-Yoka Aimé Emmanuel,	35-Nonault Jean Pierre,
3-Boundo-Nesa Alphonse,	14-Mouélé André,	25-Dzangué Jean Baptiste,	36-Eyabo Alphonse,
4-Moutou Bayonne Joséphine,	15-Moundélé Ngollo Benoit,	26-Diafouka Bambela Edgard Philippe,	37-Yandza Nicodème,
5-Ganga Vincent,	16-Nzé Pierre,	27-Boussoukou Boumba Pierre Damien,	38-Yandza Ngala Jeanne,
6-Gakama Henri,	17-Oba Bouya Jean,	28-Eyengué Pierrot,	39-Batéas Jean Marie,
7-Ouavone Ongoya Ngouam Devan,	18-Obili Gaston David,	29-Gombé Jean Pierre,	40-Ngapolo Ida Victorine,
8-Gondzia Alphonse,	19-Obili née Ekombi Emilienne,	30-Koumba Justin,	41-Gomez de Makanda,
9-Kondo Alphonse,	20-Ondonda Alphonse,	31-Nguélé Lamyr,	42-Moufoma Okia,
10-Lékoundzou Itihi Ossetoumba Justin,	21-Opandet Jean Félix,	32-Obenga Théophile,	43-Moufounda Francis Julien,
11-Lékoundzou Emilienne,	22-Paka Antoinette,	33-Bongou Camille,	44-Longué André.

Membres du Comité Central du Parti Congolais du Travail

SASSOU-N'GUESSO Denis	BOPOUMBOU Jean Marie ²	EYENGA Jean	INGOBA Marie Thérèse
ABIBI Daniel	BOTAMB née POMBANZAGAYI Yvonne	EYENI Richard	ISSANGA Armand Cyriaque
ABOLAWÉ Guy	BOTATA André Daniel	FOLLO ISAAC Raymond	ISSONGO Pauline
ABOURINDAM	BOTOTO NGANGA Laurent	FOUDI Victor	ITOUA Albert
ADADA Rodolphe	BOUANGA Silas Hortense	FOUTI Joseph Hermann	ITOUA APOYOLO Maryse Chantal
ADOUA Théophile	BOUBOUTOU MAMPOUYA Michel	FYLA SAINT EUDES Donald	ITOUA Bruno Jean Richard
AKAMBO Urbain	BOUDZOU Barthélémy	GAKOSSO Arsène Guy	ITOUA Euloge
AKONDZO Antoine	BOUKA Boniface	GAKOSSO Jean Claude	ITOUA NDINGA Patrick
AKOUALA Blanche	BOUKOU Jean Louis	GAKOSSO Michel Gabriel	ITOUA ONGUELE Anatole
AKOUELA KOU M Emmanuel	BOUMAKANY Benjamin	GAKOUA TIBA	ITOUA Serge
AKOUELE Joëlle	BOUMOU Daniel	GALESSAMY IBOMBOT Jean	ITOUA YOCCA Josias
AKOUNDZE Jean Béal	BOUVET Marie Thérèse ¹	GALLOY-NGOUALA André	KABA Jean Serges Hilaire
ALOKA Dominique	BOUSSAKANGUI Marie François Claver	GAMPFINA BAMPE Boris	KABA MBOKO Michel
AMBETO Blaise	BOUYA Jean Jacques	GAMPOUROU Alphonse	KABA VELE MPAN Suzanne
AMBOUA Jean	BOUYA Serges Bernard	GANDZEMI Lucien Romuald	KABA-MBOKO Prince Michrist
AMBOUD Sidonie	CHISSO Adelaïde Ruffine	GONDZIA Guy Patrick	KAKY Nathalie
AMBVOUILI Jean	COUSSOUD MAVOUNGOU Parfait Martin Aimé	GANGA Vincent	KALI Brigitte
ANDJEMBO Corine	DADA Destin	GASSAKYS Ferroléol	KALLA Marcel
ANDOKA Gaston	DAMBENDZET Jeanne	GAVET Jean Bernard	KAMA NIAMAYOUA Rosalie
ANDOYELE Fernand	DEKAMBI MAVOUNGOU Marie Catherine Fernande	GAVET Juste Bernadin	KAMANGO Rosine
ANDZOUONO Pierre	DEKAMO MAMADOU Camara	GAYAMA AHISSOU Esther	KAMARA Hilley
ATA Jean Marie	DENGUET ATTIKY Gilles	GNAMBI Isidore	KAMARA Solange
ATSANGO Augustin	DIANTOUADI Corentin	GOKANA Denis Marie Auguste	KAMBA André
ATTA Alphonsine	DIATA Aloïse	GOMA Antoine	KANDO Jean François
AKOUNGOU Georges	DIAWARA Ibrahim	GOMA Kefren	KANDZA Simplicie
AWANDZA Gilbert	DIMOU Fidèle	GOMES OLAMBA Paul Nicolas	KANGA Jean Bruno
AWE Virginie	DION Gabriel Patrick	GOMEZ de MAKANDA	KANGA Raphaël
AYA Apollinaire	DISSONDET Mauth	GONGAULT Constant	KAYA Pierre Zito
AYA Justin	DJOMBO Henri	GONGUE Gaspard	KEBALI Faustin
AYESSA Firmin	DJOMBO-BOMONDJO Gilbert	GOSSOLO Frédéric	KEBI Antoinette
AYOULOV Jem	DOLAMA Virginie Euphrasie	GOUELONDELE Hugues	KELEKELE Emmanuel Kellman
BABINGUI Grâce Patcheli	DONGO Marie Rosine	GUEBILA Daniel	KENTOUA Jean Serge
BAHONDA Laurent	DOUKAGA Destinée Hermella	GUEBILA Elisabeth	KETTA MBANGUID Yolande
BAITOUKOU LOUYEBO Jean Pierre,	DOUKORO BEGUEL Berthe	GUESSO ISSONGO Julienne Olga	KETTE Jean Serge
BAITOUKOU Janos Dieudonné	DZENGUELE Maurice	HISSIENGUE Vincent	KHAMAR MA-MPOLO KUMBEMBA
BAKANA Zacharie	DZIENGUE JEAN Pierre	HOBIE Thierry	KHIESSI BASONGA Quiterie
BAKOTE JEAN Fabien,	EBA Sylvain Raphaël	IBALA Joseph	KIAKOUAMA Guillaumette
BAKOUMINA Simone	EBA YOKA Richard	IBARA Jean Rosaire	KIBA Jean Paul
BANGA Dominique	EBAMBI Gabriel	IBARA Joseph	KIBAT Jean David
BANGUI Marie Bruno	EBARA Fidèle	IBARA LEKASSI née NONAULT Lynda	KIBILA Auguste
BANIAKINA Antoine,	EBEAO Sébastien	IBARA MBENGUE Eve	KIBILA Pascaline
BANTSIMBA Angélique	EBINA José Cyr Abélard	IBARESSONGO GATSE NDZONDO	KIESSE Gaston
BANTSIMBA Dieudonné	EBOLO Emmanuel	IBATA Christian	KIHOUNZOU Maurice
BANTSIMBA Paul	EBOUKA-BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine	IBEAHO Gabriel	KIHOUSSINGA MAKILA Ida Flore
BANZANI Sébastien Rigobert	EFOTOTO Jean Faustin	IBOCKO ONANGHA Pierre Cébert	KIBEMBE Georges
BANZOUZI Marcel	EKANGA Nazaire	IBOMBO Jean Pierre	KIMBEMBE Jacqueline
BASSOUKISSA Edgar	EKOBO Boniface	IBOMBO Léon Juste	KINTOMBO NGOKO Alphonse
BATANTOU Bernard	EKONDI Fulbert	IBOUANGA BOUKEDI François	KINZENZE Charles
BATANTOU Félicité Clarisse ²	ELANGA Anatole	IBOVI François	KISSA MABA Félix
BATCHI Bacher	ELANGA Gisèle	IBOVI Léon	KIYINDOU Mathurin
BATI Benoit	ELAUT BELLO Belard	ICKONGA Jean Bernard	KOKO Eugène
BAVIKA Georges	ELEKA Jean Marie	ICKONGA Yves	KOMBOTEDOUA Thierry
BAYAKISSA Ambroise	ELENGA Martin Laurent	IGNOUMBA MALIGA Serge Victor	KONDI NGOYI
BAYENDISSA Brice Dimitri	ELENGA EKOBO Michel	KAMA Marien NGOUABI	KONG Antoine
BAYONNE Jean Jacques	ELENGA Faustin	IKANI OBAMBI Maurice	KONGO Cynthia
BAYONNE Pierre Albert Victor	ELENGA Grégoire	IKIEMI Serges	KOUA Etienne
BELLO Homann	ELENGA Hilaire	IKEMO Théodore	KOUA Pierre
BEMBA Léon	ELENGA NIANGA André	IKOMBO Marie Josée	KOUAKOUA Célestine
BIKAMI Antoinette	ELION Jacques	IKONGO OTERE André Michel	KOUBIKANI Auguste
BININGA Ange Aimé Wilfrid	ELLENGA MBOLLA	IKOUMA ISSOMBO	KOUEMBE Yvon
BIRANGUI Aloïse	ELOKO Davel	IKOURA YOKA née ANGANDI Pauline	KOUENDENDE BICKOM François
BISSEMO Apollinaire	ELONDZA Barthélemy	LANDE OKAGNA JEAN Marc	KOUFFA Grégoire- Hadjinsy
BISSOMBOLO Alphonse	ELONGO Jean Didier	ILOBAKIMA Jean Théophile	KOUKA Jean
BOBOT Edmond Pascal	ENDOKE Jean Célestin	ILOKI Eméry	KOUKA MAGANGA YOGO Marianne
BOKINO Aimé	EPOLA Julien	ILOKI Parfait Romuald	KOULOUMBOU Marie Jeanne
BOKOUMAKA Gabriel	ESSANABOULY Sosthène Fortuné	ILOKI Paul	KOUMBA Patrick
BOMPEKOU Guillaume	ESSOU Raoul	ILOKI Roland	KOUMBA SAFOU Donatien Chérubin
BONGO Dominique	ETONDI Jean Desis	ILOY NGOUYA Daniel	KOUMOU BOULAS Dominique
BONGO MAVOUNGOU Raymond	EWALAKA Pierre	ILOYE IBARA Boris	KOUMOU Jean Médard
BONGO SAMBY née IBOMBO Louise	EWOLO Dany	INDELE Julien	KOURISSA Jean de Dieu
BONGOUANDE Emile Aurélien	EWOLOUMA Pierre	INGANI Hyacinthe	KOUYETOSSO Joseph
BOPACKA-OPETUL Salgar	EYENET Arnault Jonas	INGANI Ines Néfer Bertille	KOZO Philomène

Membres du Comité Central du Parti Congolais du Travail

KYTHOUCA Françoise	MAYINGA Jean Pierre	MOUNGALLA Thierry Lézin	NGOMA KENGUE Enoch
LAKOUZOCK Aimé Félix	MAYINGUIDI Parfait Bonaventure	MOUNGANI Yvonne Adélaïde	NGOMA MBOUKOU Ulrich
LALISSINI Justice	MBAKA Guy Georges	MOUNIONGUI Pascal	NGOMBA LIBOLI
LEBOA Gertrude	MBAMA - OBILI Jean	MOUSSA BEYINA Fatima	NGONDO Jean Baptiste
LEBONGUI Stève Freddy	MBAMA André	MOUSSA Pierre	NGONDZO Pascal
LECKOMBA LOUMETO POMBO Jeanne Françoise	MBAMA Daniel	MOUSSIENGO Alain Bernard	NGOTO Jeanne Emilie
LEFOUOBA Grégoire	MBAMA Norbert	MOUSSODJI Lis Pascal	NGOUABI Dominique
LEKAKA François	MBANI David	MOUSSOUNDA Serges	NGOUABI Marien
LEKELE OFFOUO Isidore	MBANI Marcel	MOUSSOUNGOU Athanase Jaurès	NGOUALA Antoine
LEKOBA Jean Pierre	MBANZOULOU Eugène	MOUTIMA Jean Roger	NGOUALA BIDILOU Serge
LEKOUNDZOU AVANKE	MBELA Gaston	MOUTOU BANTHOUD Clotilde	NGOULOU Jacques
LEMAMY Irène	MBELEMPOU NGAHYLA	MOUTOU KANGO Franck	NGOULOUBI Albert
LEMBINDA Célestin	MBEMBA Gilles	MOUTSONGO Emile	NGOUONIMBA Josué Rodrigue
LENGA Isidore	MBEMI Guillaume	MOYONGO Dieudonné	NGOYA Guy Noël
LENKOUMA Marianne	MBIMBENI Jean Pierre	MOZONGA Aubierge	NGOZOK MISSAKA Golfe
LEPOUROU Jacqueline	MBOBI Maurice	MPELA Camille	NGUESSO Maurice
LICKIBI Florian Aristide	MBOLA Pierre	MPIO Emmanuel	NGUIE Kamel
LISSANGO Gaston	MBOSSA Fidèle	MPOUO Albert	NGUIE Paul Stanislas
LOBOLO BOKOCKOU Gabriel	MBOSSA Joseph	MPOUO-MBAH	NGUIE Zéphirin
LOEMBA Alain Roch Francky	MBOSSA NGOUABI AKONDZO	MPOURI Prosper	NIAMA Célestin
LOEMBA Aurèlie	MBOSSA OSSEBI Jofran	MVOUBA Eléonore	NIAMA IBOUILY
LOEMBA MAKOSSO Joseph	MBOT Christian	MVOUBA Isidore	NIAMALO Vincent Daniel
LOEMBA Max Toussaint	MBOU Jean	MVOUBA Vladimir	NIAMBI LOCKO Clémence
LOMBALIBADI Léon	MBOU MABA Adolphe	MVOUMBI née LOUVOUNOU Madeleine	NIAMBI PANGOU Fayette
LOPANDZA NIANGA Dominique	MBOU Norbert	MVOUO-OBIE Emmanuel	NIANGA Blandine
LOUAKA Dieudonné	MBOULOU Raymond Zéphirin	N'GANGUIA Jean Paul	NIANGA PEYA Jacqueline
LOUBASSOU Anicet	MBOUMA Albert,	NADZOURI Alexandre	NKEKE née OBELI Françoise
LOUHOUNOU Jean Pierre	MBOUMA Dominique	NANA Célestine	NKODIA Gaëtan→
MABIALA Alexandre	MBOUMBA Dieudonné	NDAKI Félix	NKOYA Thomas
MABIALA KIBANGOU Guy Mathieu	MBOUNGOU Fils Aloïse	NDALA NANITELAMIO Caddy Elisabeth	NKOUNDJI BELA Pierre
MABIALA Pierre	MBOUNGOU-MBOUNGOU Raymond	NDEDI Joseph	NKOUNKOU Louis Dovic
MABIKA Félicien	MBOURANGON Albert	NDEKO Gertrude	NKOUNKOU MVOUBA Armel Rufin
MABIKA Geneviève	MBOUSSA Joseph	NDEKOU Jean De Paul Bonaventure	NOUMAZALAYI ILOUNGA Joseph
MABONDZO Emile	MEMBET Jean Paul	NDINGA Bilsou	NOUMAZALAYI Linda
MABOUNDOU Rigobert	MENSAH née SASSOU NGUESSO	NDINGA MAKANDA Accel Arnaud	NSANA ZONGO Angèle
MADIKI Damien	MESSEH Raymond	NDJILA Michel	SIMBA Ghislain
MADINGOU André Paul Dieudonné	METOU Georges	NDJOBLO Lambert	NSONDE Jean Marie
MAHINGA Michel	MFIRA Pascal	NDOMBA Casimir	NTARI Adolphe
MAKAMA Samson	MIAKASSISSA Damien	NDONGO Alphonse	NTELA François
MAKANDA née OVOUNDA Charlotte	MIAKAYIZILA Charles	NDOUANE Dambert René	NTSAMBA Léon
MAKASSELA Eddy	MIATABOUNA MOUBONGO Enoch	NDOUMOU Jean Pierre	NTSIKABAKA Prosper
MAKAYIBILA Charles	MIKAMOU Germain	NDOUNA François	NTSOUN-GAKOYA Fulgence
MAKENDZA Jean Sylvain	MIKANO Fayette Albert	NDZILA Serges Gilbert	NYAMA Max Chandrel
MAKOSSO Ghislain Ernest	MIKOLO Jacqueline Lydia	NGAKALA BOUEKET Monique	NYANGA ELENGA André
MAKOSSO COLLINET Anatole	MISSILOU Jean Marie	NGAKALA Michel	NZABA BAKALA Barthelemy
MAKOSSO Ester	MOBONDZO ENDZONGA Marien	NGAKALA Michel Arnaud	NZAMBILA Gabriel
MAKOSSO ILENDU Christian	MOUFONDA Julien Francis	484. NGAKALA ONDAYE Julia	NZIENGUI Jean Calixte
MAKOSSO Nicaise Martin	MOKA Alain	NGAKENI Antoine	NZILA Pierre
MALANDA Joseph	MOKEMO Zacharie	NGAKOLI Sylvie Rébecca	NZINGA-ONDEMBA Jean Marie
MALELA SOBA Claude Maurice	MOKOKI Célestin	NGAKOSSO Jean Philippe	NZOMONO Macaire
MALONGA KINKELA Véronique	MOKOKO Antonin	NGAKOSSO NGAMA Aristide	NZOUANI Jean Floriant
MALONGA Cyriaque	MOKOKO WONGOLO Emile	NGALEDOUMI Pauline	NZOUINI DITADI Benjamin
MAMBOUENI NGOUMA Albin	MOKOUABEKA Charles	NGAMAKITA Félix	OBA André Georges
MAMPASSI Gaston	MOLAMO Antonin	NGAMBE Albert	OBA APOUNOU Gabriel
MAMPASSI MPIKA René	MONDO Antoine Christel	NGAMBILI IBAM Bersol Exaucé	OBA APOUNOU Patricia
MAMYNA Cyprien Sylvestre	MONGBENDE BALLAY Georges	NGANFOUOMO Charles	OBA EBONDZIT Aurelie
MANDOUNOU Hervé Eugène	MONGO Anaclet	NGANKOUSSOU Dieudonné	OBA Gaston
MANGALA Bénédicte	MONGO Annick	NGANONGO Marcel	OBA SAUTHAT Lucile Ysabel
MANKENDA André	MONIA Venance	NGANONGO Paul	OBAM ONDON Antoine Bienaimé
MANKOU IKAPI Alphonse	MOSSA Basile Brice	NGASSAKI Patrick Michel	OBAMBI Pierre
MANOUKOU KOUBA Jean-Pierre	MOTTOM MAMONI Léonidas Carrel	NGASSIKI Daniel	OBELA Norbert
MAPIKA Jean Médard	MOUATTAYA Ernest Stéphane	NGATALI Patrice	OBENDZA Jean Marie
MASSAMBA André	MOUAMBA Clément	NGATSE Benoit	OBILI Gloriathe Fulgence
MASSOUSSA KOMBILA Mathéo Odette	MOUANDA Jean Jacques	NGATSE NGOUEMBE Gervais	OBILI Wilfrid Magloire
MATALI Thérèse	MOUANDA née TSONA Céline	NGATSE OKANDZE Gervany Taiky	OBOA née OWORO Lydie
MATONDO Rosalie	MOUANDZA MOUYABI Francis Clotaire	NGATSELE Alphonse	OBOU Madeleine
MATSONO Jean Gabin	MOUANGOU Jean Fulgence	NGAYI Dieudonné	ODZEBA Roch Didas
MAVOUNGOU Clotaire	MOUAYA Jean Jacques	NGODZE Jean Paul	ODZOCKI Serge Michel-
MAVOUNGOU Frédéric	MOUELE Martin	NGOKAMBA Blanchard	OFOUNGA Joseph
MAVOUNGOU Jean Antoine	MOUHOUNOUNOU Daniel Benoit	NGOKOUBA Paul	OGNIAMI Nicodème
MAVOUNGOU NGOT Jean Michel	MOUKANTSI DAMBA Gaston	NGOLO-ATIPO Histouel Prestigieux	OGNINGOU Jean Luc
MAWA Modeste	MOUKOUNOU Henri	NGOLO Pierre	OKABANDO KAKY Sylvie
MAYATA Prudence	MOUMBOUNGUI née MILANDOU Julienne	NGOLO-LEMBE Yvonne	OKAMBA Emmanuel
MAYELA Stevy Etienne	MOUNZALO Jacqueline	NGOMA Isidore Séraphin	OKAMBA Thierry Rock

Membres du Comité Central du Parti Congolais du Travail

OKANA Gaspard	ONDONGO Evariste	OVOULAKA Bernard	TCHILOUMBOU MENO Diop Félicité
OKANA Guy Marius	ONDONGO Gabriel	OWASSA YAUKA Abel	TCHITEM Joseph Rodrigue
OKANDZA Borel Nel	ONDONGO Gilbert	PABOU MBAKI Junior	TEMETHÈRE
OKANDZA Jean Christophe	ONDONGO Patrick	PACKA Servais	TENDELET Ignace
OKANDZA Nicolas-	ONDONGO Sagesse Aimé	PAKA Florent	TIELE NGAMBIA née OLOU Antoinette
OKANDZE Célestin	ONDOUKOU Bienvenu François	PAKA Alexandre Honoré	TOMBE KENDE Célestin
OKEMBA Christian Roger.	ONDZE Dominique	PAKA BANTHOUD Genest Wilfrid	TONI Abraham
OKIELE Pierre Jonas	ONDZE née GAMBOLO Benadette.	PARAISO Angélique	TONO Marie-Louise`
OKIEMY Bienvenu	ONDZE AHOUE Roger Ngouandzi	PEMOSSO Sabin Appolinaire	TSAMOUNA MASSIMINA
OKIEMY Godefroy	ONDZOU MOU Gervais	PINDANIANGOULA Jean	TSIBA Yves
OKO Emmanuel	ONGOTTO Hyacinthe	PLAZA MOULADI Sidonie	TSONDABEKA Ferdinand
OKO Jean Bruno	ONGUEMBI Pascal	PONGAULT Lydie	TSOTA BONAZEBI Martin
OKOKO Christine	ONIANGUE Louis	POTARD MOHOUSSA Didier	TSOUMOU Yves
OKOKO née DOUKOUROU Angèle	ONIANGUE Ludovic	SABAYE Fernand	VOHA Fidèle
OKOMBI Jean Daniel	ONKA Leonard	SABAYE Stella Marcelle Geneviève	VOUMA Ange Hyppolite
OKONDZA Fernand	ONTSENGUE Josephine r	SABOGA Albert	VOUMA Jean Rodrigue
OKOUA Sylvana	OPA née ELION Mireille	SAFOU YALA Paul	WAMBA Joseph
OKOUENI Michel	OPASSA Charles Rémy	SALONDO Antoine	WOKO Michel
OKOUE TOUNA Fidèle	OPENDZA Rufin	SAMBA Boniface .	YALA Placide
OKOULA Edouard Roger	OPIMBAT Léon Alfred-	SANGHA Jean Michel	YANDOUMA Honoré Noël
OLANDZOBO Gervais	OPIMBAT née MBOUNDZA MOKE Charlotte	SASSOU N'GUESSO Arnaud	YANDZA Jean Bruno
OLANGA Alain Théogène	OSSEBI Romuald	SASSOU N'GUESSO Denis Christel	YEKA Frédéric
OLONDOWE Charlotte	OSSEBI Chantal	SASSOU NGUESSO IKIA Claudia	YOCKA AKEBE OBONGO Augustin
OLONGA Alphonse	OSSEBI Henri	SASSOU NGUESSO Teddy Christel	YOKA François
OLONGO Jacques	OSSEBI Jean Christian	SAYA née N'ONGO Julienne	YOKA Gaston.
OLOSSONGO KOUMOU Herman	OSSENGUE Jacques Claver	SEKO Hyppolite	YOKA Lesly Illytch Viadmir
OMBAKA Jean Michel	OSSETE AYESEA Innocent	SODHET Roch Bruno	YOUGA Jean Claude
OMINGA Maixent Raoul	OSSETE Jean Roger	SOKI Marie Madeleine	YOUKOU Jean Gaspard
OMVINI Maurice	OTALOU Fidèle	SOUDAN NONAULT Arlette	ZEBENGOU Mathieu
ONDELE André	OTOKA Oscar-	TALAMOIROU Abraham	ZIBOTH Marf Claudel
ONDELE Jean Jaurès	OTOUBA Pierre-	TATY Costau de Joachim	ZOALGUIDAS Arthur Cissé
ONDELE KANGA	OTSELEYOUA Saturnin	TCHIBINDA GOMA Delphin	ZOBI Alphonsine
ONDONDA Jean Charles	OTSENGUE Joséphine	TCHIBINDA François	ZOULA Daniel
ONDONGO Patrick	OUALIAOUE Jacques	TCHICHELLE née MOE POUATY Evelyne	
ONDONGO Abraham	OUELO LOUANGOU Clotaire	TCHIGNOUMBA Paul	
ONDONGO Boniface	OUESSO Emile	TCHIKAYA Jean Christophe	

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

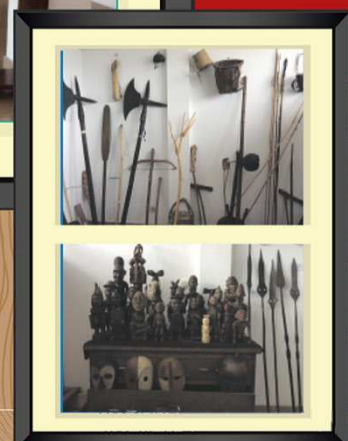
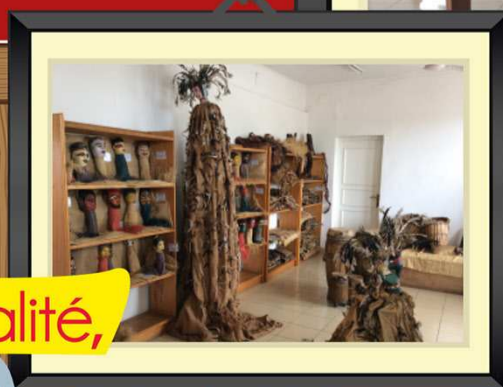
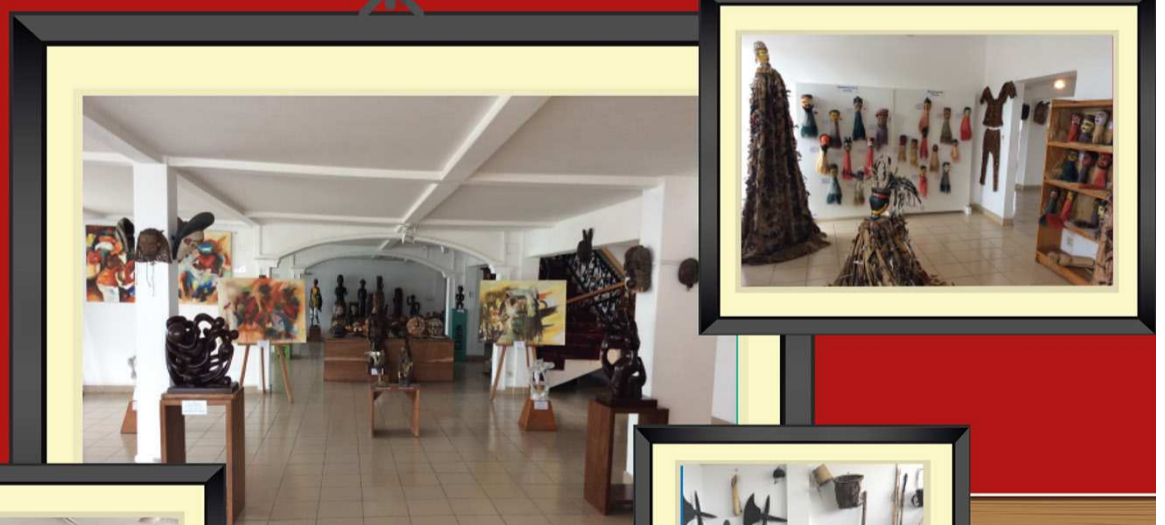
de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ZONE ÉCONOMIQUE DE MALOUKOU

Les occupants illégaux déguerpiés

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a procédé le 3 janvier au déguerpissement des occupants anarchiques de la zone économique spéciale de Maloukou après avoir donné un délai d'un mois à d'autres occupants illégaux ayant spolié le domaine de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) à Ignié.

Les pancartes d'occupation des terres, de part et d'autre de la principale voie qui donne accès à la zone économique spéciale de Maloukou au nord de Brazzaville, ont été déterrées. « En 2012, je suis venu constituer les réserves foncières de l'Etat de sorte qu'il n'y ait pas d'occupation anarchique dans cette zone où le gouvernement réalisera des projets porteurs de croissance économique, de création d'emplois donc du développement du pays », a expliqué le ministre des Affaires foncières et du Domaine public. Dans l'opération visant

à libérer les lieux, en présence des chefs des villages environnants, Pierre Mabiala a été clair : « Il n'y aura pas d'expropriation ». La constitution des réserves foncières de l'Etat a en effet précédé l'occupation anarchique.

Terrain de la Fécofoot

Dans la communauté urbaine d'Ignié, la Fédération congolaise de football dispose d'un domaine terrien de dix-neuf hectares. C'est sur cette étendue que sera érigé le bureau sous-régional de la Fédération internationale de football association (Fifa) puisque le Congo

a été choisi pour l'abriter. « La Fifa avait recommandé que le problème de spoliation soit réglé pour débloquer les financements afin d'amorcer les travaux qui doivent commencer le lundi 6 janvier », a indiqué le président de la Fécofoot, Guy Blaise Mayolas. Ce qui justifie donc la descente du ministre des Affaires foncières pour y mettre de l'ordre. Sur les cent occupants illégaux, seuls deux semblent opposer une résistance. Ils ont d'ailleurs brandi des documents pour justifier leur attitude, lesquels documents ont été élaborés bien après



Les techniciens du ministère des Affaires foncières déterreraient une plaque d'occupation

l'acquisition du domaine par la fédération. « La Fécofoot a acquis ce terrain par achat depuis le 19 février 2002. Le sous-préfet d'Ignié, la maire et d'autres services techniques ont leur travail de sensibilisation et de préservation si bien que la presque totalité des occupants illégaux sont partis. Aujourd'hui, nous avons fait entendre raison aux deux qui sont restés afin de quitter vo-

lontairement les lieux dans un mois », a indiqué Pierre Mabiala en faisant constater que le projet de construction du centre technique de la Fécofoot et du bureau sous-régional de la Fifa va permettre de créer des emplois au-delà de la crédibilité du pays au plan international. L'opportunité n'est donc pas à gâcher à cause des occupants anarchiques.

Rominique Makaya

ASSURANCES

Nécessité de moderniser le marché communautaire

Vingt-cinq ans après sa création, le marché africain de l'assurance veut se remettre en cause pour mieux émerger. À l'issue d'un forum en novembre dernier, un groupe de travail a été mis en place, lequel groupe doit rendre ses conclusions avant le 15 janvier 2020.

Le rendez-vous annuel a permis aux participants d'échanger sur les différents challenges et thématiques qui interpellent le développement de l'industrie des assurances. Ce marché regroupe deux cent dix sociétés membres de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf), opérant dans vingt-neuf pays.

Les assureurs ont abordé les principales thématiques concernant « Le Traité Cima à l'épreuve des mutations de l'écosystème

juridique, économique et institutionnel » ; « L'efficacité, l'indépendance et l'autonomie de l'organe de contrôle et de ses relais » ; « La nécessité de mettre en place une législation porteuse de développement pour les marchés et de stabilité pour les acteurs » Ils espèrent élargir les marchés nationaux par la création de sociétés d'assurances de droit national africaines et l'appartenance à un espace géographique plus vaste ; assainir les marchés avec l'instauration d'un équilibre technique,

financier et économique ; renforcer la solidité financière des sociétés d'assurances et protéger les intérêts des assurés et des bénéficiaires de contrats.

Dans le communiqué final, les participants ont recommandé la mise en place d'un mécanisme d'auto-régulation par la création d'un comité consultatif dans le marché, la contextualisation du cadre légal et réglementaire pour accroître la conformité avec les principes de base des assurances...

Fiacre Kombo

FINANCES

Des cadres congolais initiés aux pratiques bancaires chinoises

Au total quarante-cinq participants ont été formés, pendant un mois, sur les fondamentaux de la finance, de la finance verte et inclusive, ainsi que de la gestion des risques de crédit, des taux d'intérêts, du processus prudent de gestion actif-passif.

La session de formation, qui s'est achevée à Brazzaville le 27 décembre, a été organisée par le ministère du Commerce de Chine, à travers l'Université centrale des finances et de l'économie du pays. Cet échange s'inscrit dans le cadre de la coopération sino-congolaise et de l'application des engagements en matière de partage d'expériences, pris lors du Forum Chine-

Afrique. D'après l'un des formateurs de l'Université chinoise, Pan Dawei, ce partage d'expériences va transformer le savoir-faire des participants sur le terrain. Car, ils ont aussi été éduqués sur le modèle du marché chinois de change ; le système de transformation stratégique des banques ; la gestion des crises commerciales et des crédits ; l'approvisionnement de monnaie par les banques commerciales ; le partage des affaires bancaires.

À travers cette activité, une nouvelle étape vient d'être franchie dans la coopération entre la Chine et le Congo, a souligné Yang Peipei, conseillère économique et commerciale de l'ambassade de Chine. « La coopération entre nos deux États s'est déjà illustrée par la création conjointe de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique, qui constitue un vecteur important pour le développement économique et social du Congo, en facilitant le financement des pro-

jets », a-t-elle indiqué.

En effet, la République du Congo a été choisie comme l'un des pays pilotes dans la mise en œuvre des engagements du Forum Chine-Afrique. Les huit initiatives majeures de ce forum sont conformes au Plan national de développement 2018-2022 du Congo.

Pour les autorités congolaises, c'est une occasion de saluer l'excellence des relations avec le partenaire chinois. « Le Congo est fier de vous, le Congo est fier de la Chine. Fier d'un partenaire qui est passé en moins d'un demi-siècle du sous-développement à la deuxième puissance économique mondiale. Fier d'un État qui est devenu non seulement un partenaire stratégique, mais aussi incontournable dans l'échiquier mondial », a signifié Didace Anselme Liboko, directeur de la coopération au ministère des Finances et du budget.

F.K.

SALUBRITÉ

Le gouvernement redynamise l'opération « Villes, villages et habitations propres »

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a procédé, le samedi 4 janvier, à l'application de la circulaire instituant le 1er samedi du mois comme une journée de salubrité publique. Outre le nettoyage, il a planté les gazons afin de prévenir les érosions.



Le Premier ministre place les pavés à la mairie de Moundali en compagnie de Benjamin Loukakou/Adiacc

Le samedi 4 janvier étant le premier du mois et de l'année en cours, le Premier ministre a prouvé son attachement à cette opération bénévole qui favorise la prise de conscience collective de l'urgence environnementale tout en invitant la population congolaise à l'effort visant à améliorer le cadre de vie. Pour s'assurer de son effectivité, le chef du gouvernement a visité quelques sites de la ville capitale. Si, en effet cette activité était perçue comme un petit moment de désherbage ou de nettoyage de son lieu de résidence ou de travail, Clément Mouamba souhaite apporter une autre touche à cette opération. C'est ainsi qu'il a planté des gazons et placé des pavés au sein de la mairie du quatrième arrondissement, Moundali, une manière de lutter contre les érosions. Ce geste prouve le caractère environnemental de cette opération nationale. L'opération a commencé par le nettoyage de l'une des façades de la primature avant de poursuivre le balayage sur la rue où sont érigés les bustes des illustres personnalités du pays (la rue qui mène vers la place de la gare). Juste après,

Clément Mouamba a mis le cap sur la mairie de Moundali où l'administrateur-maire, Benjamin Loukakou, et ses équipes étaient déjà sur le terrain pour nettoyer le siège de la maison commune et ses environs. Ils ont équipé la cour de la mairie des pavés fabriqués à base des sacs et bouteilles en plastique. De même, ils ont procédé à la mise en terre de gazons derrière les bâtiments ainsi qu'au rond-point Itoumbi. « Nous sommes en 2020, le maire de Moundali a bien compris ce message qui date bientôt d'un an. Il consiste à nettoyer autour de nous. Nous devrions également y apporter l'embellissement. Je suis très heureux de constater qu'à partir des produits de recyclage, ils ont fabriqué des pavés, pour protéger les édifices », a indiqué le Premier ministre.

Notons que si les tenanciers des boutiques tentent d'une part de respecter la circulaire instituant cette journée en fermant momentanément leur boutique, d'autre part ils ne participent pas vraiment à l'opération puisque leur devanture demeure souvent impropre.

Rude Ngoma

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'IRSEN signe un accord avec Green service

Le laboratoire de physique-chimie de l'environnement de l'Institut de recherche en sciences naturelles (IRSEN) et la société Green service ont conclu, le 30 décembre à Brazzaville, un accord de partenariat en matière de recherche scientifique.



Signature de l'accord par les représentants des deux structures

Selon les termes de l'accord, le laboratoire, dirigé par Clobite Bouka Biona, se chargera d'exécuter tout type d'analyses chimiques et biologiques qui lui seront demandées par Green service et des tiers, dans la mesure de ses compétences techniques, des équipements disponibles et matériel consommable en stock. Toute analyse que le laboratoire ne pourra pas réaliser sera faite par la société italienne LAV qui dispose de plusieurs certifications dont Iso.

Par ailleurs, la société Green service introduira les demandes des analyses et de la facturation auprès du laboratoire de physique-chimie de l'environnement pour l'échantillonnage, le conditionnement, l'émission des certificats d'analyses. Cette société de droit congolais, rappelons-le, est spécialisée dans la protection de l'environnement, la promotion de l'agriculture biologique, la recherche scientifique appliquée à l'agriculture et la gestion des déchets industriels. Elle est en activité depuis 2015 sur le site de traitement et stockage de boue de fond de bac de la Congolaise de raffinage (CORAF).

Rominique Makaya

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE FORESTIÈRE

Une demande sur la préparation des documents du conseil scientifique

Les participants au Conseil d'établissement de l'Institut national de recherche forestière (IRF) ont donné, le 27 décembre, la charge au directeur scientifique, Darel Makoundzi, de préparer les documents pour la tenue du conseil scientifique cette année.

La mission lui a été confiée lors des travaux du conseil d'établissement organisé sous la direction du directeur général de l'établissement, le Dr Victor Kimpouni.

L'ordre du jour a porté sur plusieurs points notamment la gestion financière, les activités de recherche dans les zones de recherche de Brazzaville, Pointe-Noire, Loudima, Ouesso. Autres points examinés ont concerné le rapport d'activités 2019, le rapport scientifique 2019, le projet du budget exercice 2020, ainsi que la relance du bulletin dénommé « IRF Actualité ». A l'examen du point portant sur la présentation de l'IRF, le directeur général de l'institut a dressé le bilan des activités menées au sein des directions, des activités scientifiques

avant de mettre un accent particulier sur les réalisations de l'année dernière. Victor Kimpouni a souligné le budget exercice invariable de 2020, sans avoir révélé le montant. Il a, par ailleurs, encouragé les membres à fournir le maximum d'effort pour atteindre les objectifs fixés de l'établissement liés au domaine de la recherche forestière et ceux basés sur l'application des orientations du ministère de tutelle.

Notons que l'institut national de recherche forestière est un établissement public administratif à caractère scientifique. L'établissement situé dans l'enceinte de la cité scientifique de Brazzaville est doté d'une personnalité morale.

Les missions sont notamment d'or-

ganiser, de conduire et d'exécuter toute recherche fondamentale et appliquée visant la promotion du développement forestier durable, de mettre en œuvre une programmation scientifique autour des axes prioritaires pour le développement du pays et bien d'autres. L'IRF organise son conseil d'établissement qui est l'organe de concertation et d'orientation en matière pédagogique chargé d'appuyer la direction générale dans le suivi et l'évaluation des activités de l'Institut.

Le conseil émet des avis et fait des propositions sur la marche générale et le fonctionnement de l'institut, participe à la préparation des sessions du comité de direction et émet un avis sur l'ouverture des postes budgétaires.

Au Congo, la recherche forestière a commencé depuis des années 1920, avec la mise en place de l'Arboretum de Mbuku-Situ dans le Mayombe. Compte tenu de la lourdeur et des coûts des opérations de recherche en forêt, le Congo avait confié cette activité au centre technique forestier tropical devenu aujourd'hui Cirad, par des accords de coopération scientifique signés en 1958 et en 1984. Pour des raisons budgétaires, la recherche forestière s'est focalisée, à partir des années 1970, sur les eucalyptus aboutissant ainsi à la technique de bouturage de cette espèce et au développement de la foresterie clonale.

Lydie Gisèle Oko



La photo de famille

OPÉRATION TRANQUILLITÉ 2019

La police interpelle vingt-quatre personnes pour violation de la loi pénale

Le directeur départemental de la police, le colonel Jean-Pierre Okiba, a fait le 2 janvier à Brazzaville un bilan partiel de l'opération Tranquillité 2019, consistant à mettre hors d'état de nuire tous les malfrats et autres bandits qui sèment la terreur pour permettre à la population de passer les fêtes de fin d'année et de Nouvel An dans la quiétude et la sérénité.

Selon cet officier supérieur, les statistiques de la police ont enregistré quinze accidents sur la voie publique et vingt-quatre personnes ont été interpellées pour différentes infractions liées à la loi pénale. « L'extorsion est l'une des plus dominantes infractions. Nous avons, dans nos services, trois enfants pour recherche d'intérêt familial. Ces enfants étaient égarés à la Corniche. Ils viennent d'être récupérés par leurs parents », a expliqué le colonel Jean-Pierre Okiba.



Le colonel Jean-Pierre Okiba au cours du point de presse, le 2 janvier 2020/Adiac

L'opération Tranquillité 2019 consiste, entre autres, à maintenir les renseignements à un niveau maximal et marquer une forte présence policière dans tous les coins et recoins de la ville, à travers des patrouilles pédestres ou motorisées, dans le but de parer et prévenir toute éventuelle menace de trouble à l'ordre public.

A Brazzaville, durant la période des festivités de fin 2019 et début d'année 2020, la police a été plus visible dans les bâtiments, les lieux de culte chrétiens le 24 et le 25 décembre, les grands

magasins et centres commerciaux, salles de spectacle et marchés de Noël ouverts au public ainsi que dans les rassemblements marqués par une forte affluence.

Par ailleurs, le directeur départemental de la police a fait appel à la vigilance de tous les citoyens pour que chacun contribue au renforcement de la protection des intérêts de la nation, des personnes et des biens en mettant à profit, le numéro 117.

Fortuné Ibara

POTO-POTO

Des personnes du 3^e âge reçoivent des vivres

Le député de la première circonscription électorale de Poto Poto, Jean de Dieu Kourissa, a offert le 1^{er} janvier, des vivres aux personnes âgées.

Ce don composé essentiellement de riz parfumé, d'huile sans cholestérol, de poulets frais et autres vivres a été donné aux personnes de plus de soixante ans. Le geste du député a été interprété par les bénéficiaires comme une forme de considération à leur égard.

Improvisant une séance de prière avant la distribution de ces denrées, Jean de Dieu Kourissa a demandé d'observer une minute de silence avec une pensée pieuse pour les pères et mères décédés dans sa circonscription. « Honorons le bon Dieu puisque nous sommes rassemblés ici par sa grâce... Que Dieu vous revigore, qu'il vous protège ». La compassion du député pour les vieilles personnes de sa circonscription date de 2007. La charge qui pèse sur eux s'accroît au fil des âges. « Ces personnes ont le droit de bien vivre et de passer une bonne fête de fin d'année. Le quartier Poto-Poto regorge d'expatriés. Ainsi donc, depuis plusieurs générations, les communautés de cet arrondissement vivent ensemble, dans la cohésion », a indiqué l'élu du peuple.

Au terme de la distribution, plusieurs bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance au donateur. « Nous sommes heureuses. En période de fête, veufs, veuves et personnes du 3^e âge de cette circonscription reçoivent tou-



jours de l'aide venant de notre élu. Outre les aliments, il y a aussi des prises en charge médicale de certains d'entre nous qui sont malades », a indiqué Rose Mizafie, habitante du quartier. Les équipes de suivi du député fe-

Le député remettant un sac de vivres à une maman/Adiac ront par la suite du porte-à-porte pour continuer d'offrir de vivres et non-vivres aux personnes du troisième âge n'ayant pas eu la possibilité de se déplacer à cause de leur état de santé.

F.Ib.



« C'est tout doux ! »

Le grand sucre
des petits bonheurs



RÉCRUTEMENT DE 2000 ENSEIGNANTS

Les jeunes leaders des universités et de la société civile saluent l'initiative

La Conférence des jeunes de la société civile du Congo (Cojesco) a salué, le 27 décembre à Brazzaville, le message du président de la République sur l'état de la nation prononcé le 17 décembre. Selon cette couche juvénile, ce message rime avec les attentes de la jeunesse.

La Cojesco a appuyé le recrutement des jeunes annoncé par le chef de l'Etat dans le domaine de l'éducation. Ce dernier demande que cela se fasse dans toute transparence et dans le respect des normes. La rigueur et l'équité doivent être les maîtres mots de ce recrutement et qu'il n'y ait pas des armées des favorisés. « Nous demandons aux autorités de suivre à la lettre les instructions et les décisions du président de la République et sans distinctions aucune sur le recrutement des jeunes qui se fera l'année prochaine », a indiqué Carmel Koumba, président de la PSEE et porte-parole par intérim du Réseau des leaders et des associations des universités

du Congo (Relauc).

Par ailleurs, ce regroupement des jeunes s'est réjoui du fait que ce recrutement se fera d'une part sur des jeunes sortis des écoles de formations professionnelles et de l'autre, de chaque jeune congolais de la République.

Par rapport à l'allocution du chef de l'Etat, les associations et les mouvements des jeunes leaders ont fixé plusieurs objectifs notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et autres.

Cette plate-forme a demandé aux Congolais de mettre en œuvre dans la paix et l'unité les recommandations et les décisions du chef de l'Etat pour favo-

riser le développement national. Les jeunes leaders des universités et de la société civile du Congo ont également loué la volonté du chef de l'Etat d'éradiquer les antivaleurs. Selon eux, cette lutte doit s'effectuer particulièrement sur l'application des lois. « Nous allons soutenir les efforts du chef de l'Etat dans le but de promouvoir l'éducation, l'entrepreneuriat, l'employabilité des jeunes et autres, par le lancement d'une très grande plateforme citoyenne dénommée Sursaut national pour le développement, en sigle Sur-nade », ont-ils conclu.

Notons que cette rencontre a été initiée par le Relauc.

Christ Bissila Pondo (stagiaire)

MIGRATIONS

Le Maroc va accueillir un colloque international

La rencontre se tiendra du 1er au 2 avril à Oujda et aura pour thème « Migrations internationales : politiques publiques d'intégration et développement, réalité, défis et horizons. »

L'occasion sera tout indiquée pour ces assises, initiées par le Centre universitaire d'études des migrations de l'Université Mohammed Premier d'Oujda, d'analyser, discuter et échanger sur les politiques publiques de la migration mises en œuvre par les pays traditionnellement migratoires.

Le colloque permettra à la communauté scientifique et universitaire d'arrêter des pistes et autres approches de réponses pouvant permettre d'améliorer les politiques publiques liées à la gestion migratoire, mais aussi à l'intégration des migrants.

Dans une note de présentation de la rencontre, les organisateurs soulignent que les flux migratoires internationaux, qui ne cessent de s'accroître, marquent la cadence des interventions publiques des pays d'origine et de destination. Le texte ajoute que les enjeux de la gestion migratoire et du vivre ensemble exigent la mise en œuvre non seulement de politiques publiques d'intégration des migrants réguliers et des personnes demandeurs de la protection internationale mais aussi des programmes de leur retour volontaire dans chacun de leurs pays.

S'agissant du Maroc qui abritera le colloque, un pays traditionnellement d'émigration, les organisateurs rappellent qu'il s'est transformé à partir de 2013 en une nation de destination d'immigration, ce qui nécessite l'actualisation et l'enrichissement des instruments d'intégration de migrants. Dans cette optique, Rabat a déjà mis en œuvre deux stratégies nationales : la stratégie d'immigration et d'asile, ainsi que celle destinée aux Marocains résidant à l'étranger.

N.N.G.

ACCORD TURCO-LIBYEN

La Grèce appelle Ankara à ne pas franchir les lignes rouges

Le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, a mis en garde les autorités turques après le feu vert donné par le Parlement du pays sur un déploiement des troupes en Libye, à la suite du contentieux sur un accord maritime turco-libyen auquel Athènes est vivement opposé, a-t-on appris.

« Personne ne peut franchir les lignes rouges (...). Nous ne permettons aucune activité turque violant les droits souverains de la Grèce », a averti le chef du gouvernement grec dans une interview publiée, le 3 janvier, dans le quotidien canadien The Globe and Mail. Il répondait à une question sur les relations gréco-turques, et a évoqué l'accord maritime signé fin novembre entre la Turquie et le gouvernement d'union nationale (GNA), un document qui délimite les frontières des deux pays.

« La Grèce était prête à discuter avec tous les pays voisins dont la Turquie (...). Si au cours de ces discussions aucun accord n'est atteint avec Ankara, la Grèce est même prête à recourir à une juridiction internationale », a indiqué le Premier ministre grec.

L'accord signé entre Tripoli et Ankara permet à la Turquie d'étendre ses frontières maritimes dans une zone de la Méditerranée orientale où d'importants gisements d'hydrocarbures ont été découverts ces dernières années autour de Chypre. Le texte ouvre la voie à une implication militaire turque accrue en Libye. C'est pour cela que les forces du maréchal Khalifa Haftar accusent Ankara de fournir des armes et des conseillers militaires à leurs rivaux du GNA. En juin, elles avaient menacé de s'en prendre aux intérêts turcs en Libye.

Ankara dit soutenir le document parce qu'il garantit effectivement les intérêts turcs en Méditerranée. Des visées qu'Athènes ne cesse de condamner, appelant

les Nations unies à faire de même et soulignant que la Turquie et la Libye ne partagent aucune frontière maritime commune.

Hormis le différend portant sur l'accord maritime, Ankara et Athènes ont souvent des relations tendues du fait des altercations qui les opposent en mer Egée. Pays membre de l'Union européenne, la Grèce accuse son voisin de laisser passer des dizaines de milliers de demandeurs d'asile sur ses îles. Quant à la Tur-

par les Nations unies, a demandé une aide militaire « sur terre, sur mer et dans les airs » pour enrayer l'offensive du maréchal Khalifa Haftar.

Ege Seçkin, analyste au cabinet IHS Markit, relève que le GNA réclame une intervention turque d'envergure permettant de « changer le cours de la guerre » au moment où les forces de l'homme fort de la Cyrénaïque, appuyées par les Emirats arabes unis et l'Égypte, sont déjà aux

« Personne ne peut franchir les lignes rouges (...). Nous ne permettons aucune activité turque violant les droits souverains de la Grèce »

quie, elle menace « d'ouvrir les portes » de l'Europe aux migrants et exhorte la communauté internationale à soutenir son projet d'en rapatrier une partie en Syrie. A ce sujet, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a récemment averti de nouveau l'Europe que son pays ne pouvait seul faire face à un nouvel afflux de Syriens fuyant des bombardements dans leur pays.

Le 2 janvier, le Parlement turc a autorisé l'armée à envoyer des troupes en Libye pour soutenir le gouvernement de Tripoli, assiégé par les forces rivales du maréchal Khalifa Haftar. Il s'agit pour Ankara d'aller appuyer ses revendications sur des gisements d'hydrocarbures en Méditerranée, avec un déploiement sur le sol libyen, dont l'ampleur reste incertaine, selon des experts. L'initiative est justifiée au fait que, d'après les dirigeants turcs, le GNA, reconnu

portes de Tripoli, la capitale. Cette façon de faire pourrait prendre la forme « d'une brigade avec des avions F-16 et des forces navales pour protéger Tripoli contre les attaques maritimes, ce qui représenterait un contingent de quelque 3000 personnes », estime l'analyste.

L'envoi prochain des troupes turcs en Libye ne sera pas la première opération militaire d'Ankara à l'étranger : elle avait déjà mené plusieurs actions similaires dans des pays voisins, notamment en Syrie et en Irak, visant des combattants kurdes et des djihadistes. Mais il faut noter que contrairement à ces deux pays, la Turquie ne partage pas de frontière terrestre avec la Libye, située à 1500 km. Ce qui, selon des experts, pose plusieurs problèmes logistiques pour un pays à la capacité de projection limitée.

Nestor N'Gampoula

L'Égypte réagit et propose une solution « politique »

Craignant un renversement de la situation grâce à l'intervention d'une armée étrangère qui pourrait pousser les terroristes aux portes de son pays, le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a convoqué, le 2 janvier, une réunion urgente du Conseil de sécurité nationale pour répondre au feu vert du parlement turc pour l'envoi des militaires en Libye.

L'Égypte n'a pas attendu le feu vert du parlement turc pour préparer une riposte à l'envoi des militaires turcs en Libye. Le président Abdel Fattah al-Sissi a déjà évoqué la question avec les présidents américain, russe et français ainsi qu'avec la chancelière allemande. Des entretiens qui ont porté sur « les dangers découlant d'une ingérence étrangère armée en Libye ».

Officiellement, l'Égypte est pour une solution « politique » de la crise libyenne tout en soutenant diplomatiquement l'armée nationale libyenne du maréchal Haftar. Grâce à l'offensive de ce dernier contre Tripoli à l'ouest, la frontière égyptienne jouxtant l'est libyen sur plus de mille kilomètres a été sécurisée. Pour le Caire, un renversement de la situation grâce à une intervention militaire turque placerait des jihadistes venus de Syrie aux portes de l'Égypte. Rappelons que c'est jeudi que les députés turcs ont autorisé l'envoi de troupes en Libye en soutien au gouvernement d'accord national (GAN) de Tripoli, menacé par une offensive du chef de guerre Khalifa Haftar, soutenu par la Russie, les Emirats arabes unis et l'Égypte.

Lors d'une session parlementaire extraordinaire, trois cent vingt-cinq députés ont voté pour et cent quatre-vingt-quatre contre ce texte qui donne à l'armée turque un mandat pour intervenir en Libye, valable pendant un an, a indiqué le président de l'Assemblée nationale turque, Mustafa Sentop. Les principaux partis d'opposition ont voté contre le texte, arguant qu'une intervention en Libye pourrait déstabiliser la région et entraîner la Turquie, qui a perdu plusieurs dizaines de soldats en Syrie, dans un nouveau bourbier.

Dans les tout prochains jours, le président Recep Tayyip Erdogan pourrait ainsi envoyer des troupes en Libye. Une mesure qui n'est pas du goût de l'Égypte dont le président Abdel Fattah al-Sissi a évoqué la question au Conseil de sécurité de l'ONU mettant en exergue « les dangers qui peuvent découler d'une ingérence étrangère armée en Libye ». Le gouvernement turc affirme agir en réponse à un appel à l'aide du gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, confronté à une offensive de l'homme fort de l'Est libyen, le maréchal Khalifa Haftar, qui s'efforce de prendre Tripoli.

Le président turc a signé le 28 novembre dernier un accord de « délimitation maritime » avec le GNA, ce qui lui permettrait en cas de victoire de ce dernier d'accéder à des ressources d'hydrocarbures dont le pays a tant besoin. En effet, la Turquie ne produit que soixante mille barils de pétrole/jour, alors que la Libye produit plus d'un million de barils/jour. Depuis la chute du président libyen Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est plongée dans un chaos profond mettant en scène deux principaux groupes armés : le GNA reconnu par l'ONU et celui du maréchal Haftar qui se livrent des batailles au prix des intérêts politiques, économiques, diplomatiques.

Yvette Reine Nzaba

Offrez à vos proches le cadeau de leur choix.

Envoyez de l'argent dans le monde entier.



**Western
Union**



Présentation du Nouveau Produit « Affacturage »

par le Directeur Général de la
Banque Postale du Congo ;
Monsieur **Calixte Médard TABANGOLI**



Désireux de participer de manière plus efficace à l'équilibre financier des entreprises, mais aussi et surtout des PME/PMI dans cette période de morosité économique, j'ai le réel plaisir de mettre à la disposition de l'aimable clientèle de la Banque Postale du Congo le produit affacturage.

L'affacturage est un mode de financement permettant aux entreprises de céder leurs créances au factor (la BPC dans le cas d'espèce) afin de disposer de la trésorerie à l'immédiat. Ce processus est générateur de plusieurs avantages à savoir :

LA COUVERTURE DU RISQUE D'IMPAYE POUR L'ENTREPRISE

La Banque Postale du Congo garantit à 100% les créances éligibles ; ce qui permet à l'entreprise de se focaliser sur sa stratégie commerciale sans se soucier du recouvrement.

LA GARANTIE DU FINANCEMENT

Contrairement au modèle de financement classique des entreprises qui exige l'existence d'un historique solide sur la relation bancaire ainsi que l'analyse de plusieurs risques, l'affacturage demeure une alternative de financement efficace, en ce qu'elle ne s'obtient que sur une cession de créance issue d'une société de bonne signature, donnant ainsi l'accessibilité aux entreprises nouvellement constituées.

L'OPTIMISATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DE LA TRÉSORERIE

La trésorerie est un élément moteur de la vie d'une entreprise. Il est important d'assurer le paiement des salaires et des fournisseurs dans les délais impartis et souvent la trésorerie n'est pas toujours suffisante ou disponible pour répondre à ces besoins. Il vous faut une solution souple et réactive pour répondre à cette attente, d'où l'affacturage.

UNE MEILLEURE PRESENTATION BILANCIELLE

La cession du poste client à la société d'affacturage (BPC) permet à l'entreprise de réaliser une économie d'échelle, de baisser considérablement les coûts financiers relatifs au poids des concours bancaires classiques, d'améliorer le poste fournisseur et dette d'exploitation du fait de l'optimisation de la trésorerie.

Je tiens également à préciser que la Banque Postale du Congo est la première banque de notre pays à faire partie de FCI « Factors Chain International » qui d'ailleurs est la plus grande institution d'affacturage dans le monde. Cela est important pour l'image de notre banque sur la plateforme internationale et je suis conscient et confiant que l'affacturage sera l'épine dorsale du développement des PME/PMI dans notre pays en particulier et dans la sous-région en général.

La trésorerie est un élément moteur de la vie d'une entreprise. Il est important d'assurer le paiement des salaires et des fournisseurs dans les délais impartis et souvent la trésorerie n'est pas toujours suffisante ou disponible pour répondre à ces besoins. Il vous faut une solution souple et réactive pour répondre à cette attente, d'où l'affacturage.

PROCHE-ORIENT

Risque d'escalade guerrière en Irak

L'Irak a déclaré, le 3 janvier, redouter une guerre dévastatrice après l'assassinat sur son sol par les États-Unis du puissant général iranien, Qassem Soleimani, et de son premier lieutenant.

C'est le tir de précision d'un drone qui a pulvérisé en pleine nuit les véhicules à bord desquels se trouvaient les deux hommes, à la sortie de l'aéroport de Bagdad. Ce raid, qui a suscité des réactions inquiètes à travers le monde, a été ordonné par le président américain Donald Trump lui-même. Soleimani, un dirigeant des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, est mort sur le coup, tout comme Abou Mehdi al-Mouhandis, numéro deux du Hachd al-Chaabi, une coalition de paramilitaires majoritairement pro-Irak désormais intégrés à l'État irakien.

Selon un responsable local, le commandant irakien, ennemi numéro un des États-Unis en Irak depuis des décennies, était venu chercher Qassem Soleimani à l'aéroport. «Il l'a accueilli ainsi que deux autres visiteurs et

leurs véhicules ont ensuite été touchés», a-t-il indiqué.

Il s'agit de la plus importante opération de décapitation jamais menée par les États-Unis, plus que celles ayant tué Abou Bakr al-Baghdadi ou Oussama Ben Laden, les chefs des groupes Etat islamique (EI) et Al-Qaïda, a commenté Phillip Smyth, spécialiste américain des groupes chiïtes armés.

L'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême iranien, et le président Hassan Rohani ont appelé à venger cette mort. Et, à Téhéran, des dizaines de milliers de personnes manifestaient dans l'après-midi de vendredi aux cris de «A mort l'Amérique». A Bagdad, les commandants des factions pro-Irak ont appelé leurs combattants à se tenir prêts. Au Liban, troisième pivot de l'«axe de la résistance» iranien au Moyen-Orient, le mouvement chiïte Hezbollah a promis «le juste châtiement aux assassins

criminels».

Parmi les autorités irakiennes, traditionnellement écartelées entre leurs alliés américain et iranien, le Premier ministre démissionnaire, Adel Abdel Mahdi, a estimé que le raid américain allait enclencher une guerre dévastatrice dans son pays. Le président Barham Saleh a exhorté tout le monde à la retenue. L'Irak, de son côté, a annoncé dès la mi-journée le nom du successeur de Qassem Souleimani à la tête des forces Al-Qods, Esmail Qaani.

La frappe américaine qui a fait dix morts au total est intervenue après l'assaut mardi de l'ambassade américaine à Bagdad par des milliers de partisans du Hachd, une démonstration de force qui a ravivé pour Washington le traumatisme de la prise d'otages à l'ambassade de Téhéran en 1979. Alors que trois jours de deuil ont été décrétés en Iran, le Parlement

irakien va se réunir très rapidement pour déterminer la position officielle du pays et évoquer l'avenir des 5200 soldats américains postés en Irak en vertu d'un accord que Bagdad semble prêt à dénoncer.

La frappe du drone américain a eu lieu après une série d'attaques à la roquette contre des diplomates et des soldats américains. Non revendiquées, elles ont tué le 27 décembre un sous-traitant américain et ont été attribuées par Washington aux forces pro-Irak en Irak. Le 29 décembre, Washington avait rétorqué en bombardant une base près de la frontière syrienne, faisant vingt-cinq morts.

Alors que le Congrès n'a pas été notifié en amont du raid selon un élu démocrate, les réactions ont divergé à Washington. L'influent sénateur républicain Lindsey Graham a menacé l'Irak tandis

que la présidente de la Chambre des représentants, la démocrate Nancy Pelosi, a estimé que l'Amérique et le monde ne pouvaient se permettre une escalade qui atteindrait «un point de non-retour».

La communauté internationale a exprimé sa vive inquiétude. Le raid américain va accroître les tensions, ont jugé Moscou et Paris, tandis que Pékin et Londres ont appelé au calme et à la désescalade. «Le cycle de violence, de provocations et de représailles doit cesser», a dit le président du Conseil européen, Charles Michel. Le Premier ministre israélien, qui a écourté un séjour en Grèce, s'est rangé du côté américain, évoquant le droit de se défendre de Washington. Dans la matinée de vendredi, les cours du pétrole ont bondi en raison des risques de conflit au Moyen-Orient.

D'après AFP

MÉDICAMENTS EN AFRIQUE

Le rôle incontournable du secteur privé

Avec 13 % de la population mondiale et seulement 3 % de la production pharmaceutique globale et une majorité de médicaments contrefaits, l'Afrique fait face à un problème majeur de santé publique : l'accès à des médicaments abordables et de qualité. Dans cette bataille, le secteur privé a un rôle décisif à jouer.

Les besoins y sont aussi importants que le potentiel de croissance du secteur. Pourtant, l'Afrique apparaît encore très en retrait du marché mondial du médicament : la production locale peine à se faire une place dans un marché pharmaceutique africain alimenté à 70 % par les importations étrangères. Face au développement attendu et nécessaire de ce domaine en Afrique, les synergies entre acteurs publics et privés sont incontournables. De fait, les acteurs privés sont de plus en plus sollicités par les pouvoirs publics comme une alternative aux systèmes, parfois défectueux, d'approvisionnement et de distribution des médicaments.

Accompagner les acteurs privés locaux

En Côte d'Ivoire, Proparco accompagne ainsi le développement de Pharmivoire Nouvelle, pionnière dans la production de solutés (préparations médicamenteuses liquides) intraveineux dans le pays. À l'échelle de la sous-région et faute d'acteurs locaux, la demande globale est estimée chaque année entre 50 et 100 millions de poches. Au vu de ce potentiel, Pharmivoire Nouvelle a conçu un projet de développement visant à porter sa capacité de production à 12 millions de poches par an, nécessitant un investissement de l'ordre de 9 millions d'euros. Sa mise en œuvre a été possible grâce à l'appui de la Banque ouest-africaine de développement et d'Investisseurs et Partenaires, soutenus par Proparco.

Le défi de l'accessibilité des médicaments

Outre la question de la production locale, l'accessibilité des médicaments en Afrique est aussi entravée par la cherté des produits importés. «Dans le cas de maladies à soins coûteux comme le cancer ou l'insuffisance rénale, les populations n'ont pas accès à des traitements fabriqués localement. Nous sommes obligés de tout importer», rappelle le Dr Sokhna Ndiaye, présidente du conseil d'administration de l'entreprise sénégalaise Duopharm, spécialisée dans la distribution de médicaments et de produits pharmaceutiques.

Relever le défi de la disponibilité

Ailleurs sur le continent africain, d'autres initiatives portées par des acteurs privés mettent en place des systèmes de suivi qui relient patients, hôpitaux et pharmacies. C'est le cas de la start-up mPharma qui opère au Nigéria, au Ghana et en Zambie. Cette start-up développe une infrastructure facilitant l'accès à des prix abordables aux médicaments sur ordonnance dans les marchés émergents. Proparco, la filiale dédiée au secteur privé de l'Agence française de développement, soutient la production et la distribution de médicaments locaux abordables à travers le financement d'entreprises pharmaceutiques, tout en encourageant le transfert de technologies Sud-Sud. Ces interventions se font par le financement direct d'opérateurs privés ou via des intermédiaires (banques, fonds d'investissement...) dédiés au financement des acteurs de la santé.

Noël Ndong

NATIONS UNIES

Plus de 3 milliards de dollars pour l'exercice 2020

L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé, pour la première fois depuis 1973, un budget annuel de 3.073.830.500 dollars, au lieu d'un budget sur deux ans.

Ce budget qui représente une augmentation d'environ huit millions de dollars par rapport à ce qui avait été initialement demandé par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, permettra de couvrir les dépenses de l'Organisation au cours de l'année 2020.

La cinquième Commission de l'Assemblée générale, qui traite des questions administratives et budgétaires, a examiné et approuvé le budget, plus tôt dans la journée du 27 décembre. L'Assemblée générale l'a ensuite examiné et adopté, sur la base des rapports de cette commis-

sion. «L'adoption du budget et d'autres décisions importantes de la Commission était essentielle au bon fonctionnement de l'ONU», a déclaré le président de l'Assemblée générale, Tijjani Muhammad-Bande, félicitant la réussite des travaux de la cinquième commission.

«Le projet de budget pour 2020, qui fournit les ressources nécessaires au secrétariat de l'ONU pour mettre en œuvre ses différentes tâches, nous prépare également bien à l'entrée dans la décennie d'action pour la mise en œuvre des ODD», a-t-

il dit, en référence aux Objectifs de développement durable.

Tous les États membres de l'ONU ont censé intensifier leurs efforts au cours de l'année à venir en vue de la mise en œuvre de ces objectifs, qui sont conçus pour créer un monde meilleur pour tous, tout en protégeant l'environnement naturel.

Les 17 objectifs comprennent notamment l'élimination de la pauvreté et de la faim, la réalisation de l'égalité des sexes et la prise de mesures urgentes pour lutter contre les effets du changement climatique.

Les dirigeants mondiaux ont convenu des ODD en 2015 avec l'échéance de 2030 pour les atteindre.

Josiane Mambou Loukoula

SÉNÉGAL

L'ONU s'oppose à une éventuelle libération d'Hissène Habré

Le Comité des Nations unies contre la torture a saisi le Sénégal pour s'opposer à une éventuelle libération de l'ex-dictateur tchadien. Dans une lettre au gouvernement de Dakar, le Comité affirme que les personnes condamnées de crimes contre l'humanité ne sauraient faire l'objet de «libération prématurée».

Le Comité a jugé bon d'écrire au Sénégal pour le lui rappeler, alors que des voix s'élèvent à Dakar pour réclamer la libération de l'ex-homme fort de N'Djamena. Pour cet organe, les crimes internationaux ne sont pas des crimes comme les autres. Les victimes de Hissène Habré estiment que les déclarations de son épouse font partie d'une



«campagne» pour obtenir sa libération. Ce sont d'ailleurs elles qui ont écrit au Comité des Nations unies contre la torture pour lui demander de se prononcer sur une éventuelle libération. Celui-ci s'étonne, par ailleurs, de voir que les victimes de l'ex-homme fort de N'Djamena n'ont toujours pas été indemnisées.

Hissène Habré a été condamné en 2016 à la prison à vie pour crimes contre l'humanité. Ses proches font valoir qu'il devrait être libéré pour des raisons de santé.

Yvette Reine Nzaba



Faites le grand saut en
2020
cette année est la vôtre

Heureuse Année



www.ubagroup.com | Africa, USA, UK, France

Africa's Global Bank




Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À
DUBAI



POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net

BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Le monde est à vous

ACTIVITÉS SOCIÉTALES

La SCLOG totalise plus de dix ans d'humanisme

La Société Commune de Logistique (SCLOG), spécialisée dans le stockage et transports massif des hydrocarbures liquides, vient dans le cadre de ses activités sociétales réitérer, en cette fin d'année 2019, son engagement auprès des orphelinats et hospices avec lesquels, elle s'est tissée un lien de plus de dix ans.

Cette cérémonie de remise de dons charitables s'est déroulée aux orphelinats Béthanie et Fatima respectivement localisé aux quartiers Mougali et Ouenzé ainsi qu'aux hospices de personnes âgées, Paul KAMBA, basé au quartier Poto-Poto

et à la maison des Petites Sœurs des Pauvres, situé au quartier Mougali, sous la houlette du Directeur Général de la SCLOG monsieur Patrocle PETRIDIS représenté par la Directrice de l'Administration et des Ressources Humaines, Mme



AKYLANGONGO Olga. Le don était composé entre autre, des sacs de riz, des bidons d'huile, des sardines, des médicaments, de plusieurs cartons de poisson de mer, poison salé, des poulets, des produits d'entretien, des produits laitiers, des fournitures scolaires et de bureau et des bons de carburant répondant ainsi aux besoins exprimés par les bénéficiaires. Après avoir encouragé le travail abattu par les tenants de ces structures d'accueil de

personnes vulnérables, Mme Olga AKYLANGONGO a souligné l'immensité des besoins et la nécessité de poursuivre l'accompagnement de ces structures. Les bénéficiaires ont remercié la SCLOG pour leur don généreux et commentant par la suite que : « s'ils ne recevaient pas ces aides de vivres et de non vivres, ils ne pourraient pas subvenir aux besoins de ces internés. Ils ne peuvent pas fonctionner sans donations ».



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/DURQuaP/2020
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)
N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-057-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation du stade Tata Loboko dans le quartier Mboukou à Pointe-Noire ».

2. Les services de consultant (« Services ») sans être exhaustifs, consistent à :

- Coordonner le chantier en vue d'assurer l'avancement normal et rationnel des travaux ;
- Délivrer toutes les autorisations écrites (journal de chantier et cahier de chantier) pour tout commencement et reprise des opérations de mise en œuvre prévues au marché ;
- Elaborer toute solution technique alternative en vue de résoudre un problème nouveau qui pourrait se présenter, ou compléter le cas échéant les documents contractuels en collaboration étroite avec la CEP DURQuaP ;
- Contrôler le respect des conditions

administratives et techniques au marché y compris les plannings d'exécution des travaux fournis par l'entreprise ;

- Contrôler l'application des mesures de protection de l'environnement prévues au marché travaux afin d'éviter les impacts négatifs des activités de réhabilitation.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services présentés (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences

et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux

heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 24 janvier 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 /

(+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur par intérim du Projet,

Le Spécialiste en passation des marchés du Projet,

FOUAKAFOUENI Guy Arsène. -

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCAT JEAN LIKIBI

Enceinte de la perception municipale, croisement Boulevard Charles De Gaulle et l'avenue Docteur Denis LOEMBET, ex rond-point score, centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR.

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le 18 janvier 2020 à 08 heures 30 minutes précises du matin, par-devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire statuant en matière immobilière, dans la salle ordinaire de ses audiences, sise au palais de justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à Monsieur GOMES Marcel, à la requête de la banque Crédit du Congo, siège social sis Brazzaville BP2470, Avenue Amilcar Cabral (République du Congo), immatriculé au RCCM sous le numéro 07-B-459, agissant par son Directeur Général Adjoint IBRAHIM Mounir ayant tous pouvoirs à cet effet, domicilié en cette qualité au siège de la Direction Centrale de ladite société à Pointe-Noire, sise avenue Emmanuel Dadet en face de l'Hôtel Kactus, BP 1312, République du Congo, lequel élit domicile au Cabinet de Maître LIKIBI, Avocat à la Cour, Cabinet sis dans l'enceinte de la perception municipale, croisement Boulevard Charles De Gaulle et l'avenue Docteur Denis LOEMBET, ex rond-point score, centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA ;

En vertu :

- De deux conventions de prêt hypothécaire, dont la première, entre la Banque Crédit du Congo et Monsieur GOMES Marcel Vincent, bénéficiaire, et la seconde, entre la Banque Crédit du Congo et l'Établissement CRYSTAL CLUB, bénéficiaire, et Monsieur GOMES Mar-

cel Vincent, en sa qualité de Caution hypothécaire, le tout par devant Maître YABBAT LIBENGUE Christian, Notaire en la résidence de Pointe-Noire.

- D'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière du ministère de Maître MPOUKOU, huissier de justice à Pointe-Noire, en date du 06 août 2019 publié pour valoir saisie le 04 septembre 2019;

IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR L'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Monsieur GOMES Marcel, domicilié à Pointe-Noire, au n°35, avenue MALOANGO MOE POATY, secteur rond-point des Amoureux, centre-ville, lequel n'a pas constitué d'Avocat ;

DESIGNATION

Un immeuble urbain bâti situé à Pointe-Noire, cadastré parcelle n°03, bloc 130 bis, section BP, d'une superficie de 784,01 m², objet du titre foncier n°8338, situé au quartier Côte Sauvage à Pointe-Noire.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 04 octobre 2019 par Maître Jean LIKIBI, Avocat, et déposé le 04 octobre 2019 au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues sur la mise à prix de F CFA 312.093.793.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 30 décembre 2019

Par Maître Jean LIKIBI

2019 : la diaspora au féminin

Sillonner, en 2019, les actions de la diaspora, c'est recenser les multiples implications des hommes et des femmes dont les bienfaits sont destinés à leur pays d'origine. Vu leurs capacités de fédérer, cinq Congolaises en résidence en France ont marqué l'actualité de la diaspora et comptent poursuivre avec le même élan en 2020. La rédaction des Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa revient sur leur mini-rétrospective.

Dominique Tchimbakala, journaliste à TV5 Monde, présidente des anciens élèves des lycées français du monde

Cette franco-congolaise est une an-



cienne élève du lycée français de Brazzaville. Elle préside l'Association des anciens élèves des lycées français du monde, en sigle l'Union-ALFM, qui, suivant ses statuts, est une communauté d'entraide structurée avec l'ambition de porter la voix et l'exigence du modèle d'éducation à la française.

Bien que tous les inscrits sur la plateforme ne soient pas membres de l'association, elle a développé les synergies pour pouvoir toucher, fédérer, le plus possible de personnes. Une communauté d'anciens élèves des lycées français du monde peut être estimée à plus de 600 000 personnes à travers le monde. « Il faudrait que n'importe quel ancien élève, qu'il vienne de Bogota en Colombie, du Vanuatu, qu'il aille à Prague ou en Australie, puisse être accueilli par d'autres anciens. Nous pouvons représenter une communauté d'entraide ; ce serait dommage de s'en priver ! », confiait-elle à la presse.

A ce titre, l'Union-ALFM a organisé la 1ère édition du Forum professionnel - les alumni rencontrent les entreprises - le 22 novembre 2019 au Studio Cyclone 1, à Paris (75013). En première ligne, l'association a disposé, à cette occasion, d'un plein après-midi de rencontres, d'échanges, de sessions de recrutements et de conseils. Cet événement visait à mettre en réseau les anciens élèves des établissements français de l'étranger avec une quinzaine d'entreprises françaises et internationales à fort potentiel économique et humain.

Pour cette 1ère édition, un espace Cap sur l'Afrique a permis aux 200 participants attendus de bénéficier d'informations qualifiées concernant la scolarité, l'installation administrative et juridique en Afrique ainsi que les opportunités professionnelles présentes sur ce continent.

Florelle Manda, journaliste, membre du Conseil présidentiel en France

En juillet 2019, la journaliste de père congolais et mère métisse franco-sé-



négalaise avait rejoint le Conseil présidentiel pour l'Afrique, en sigle CPA, mis en place officiellement, le 29 août 2017, par le président de la France, Emmanuel Macron.

Parmi les sept femmes du CPA figure la Franco-congolaise Florelle Manda. Cinq hommes complètent cette équipe. Ainsi rassemblés, tous incarnent, avec la diversité de leur parcours, le nouveau visage de la relation entre l'Afrique et la France.

A l'orée de la Saison Africa 2020 en France, dédiée aux 54 États du continent africain, Florelle Manda mettra à profit ses liens avec la jeunesse, notamment avec les représentants de la jeunesse afro-caribéenne.

Cette saison est conçue autour des grands défis du 21ème siècle. Elle présentera, selon les initiateurs, les points de vue de la société civile africaine du continent et de sa diaspora récente. Africa 2020 sera la caisse de résonance de ces agents du changement qui impactent les sociétés contemporaines, apprend-on.

Venicia Guinot, rédactrice en chef et cheffe de la direction de Tropics Magazine,

Courant 2019, la journaliste congolaise du principal magazine bilingue (anglais



et français) et mondial des affaires, de la mode et du style de vie en Afrique, avait reçu le Prix British awards for african development (BRAAD), dans la catégorie Meilleur développement social et entrepreneur média de l'année, à l'issue de la Conférence africaine sur les technologies perturbatrices.

La remise de cette distinction, attribuée lors de la rencontre internationale à Londres, du 23 au 24 octobre, s'était déroulée selon trois étapes : une première conférence parlementaire aux chambres du parlement du Royaume-Uni ; une deuxième, principale, à l'Hôtel Sheraton Grand Mayfair de Londres et une troisième s'étant terminée dans la soirée avec la cérémonie de remise des prix BRAAD 2019.

Pour Venicia Guinot, c'était son sixième prix obtenu en tant qu'entrepreneuse des médias et cheffe d'entreprise africaine de premier plan. En dehors de la journaliste, plusieurs lauréats avaient été distingués : catégories nationales, le chef d'entreprise africain de l'année, l'entrepreneur africain de l'année, la meilleure technologie africaine perturbatrice de l'année, la société de l'année, la meilleure société d'investissement orientée vers l'Afrique de l'année. A chaque distinction, elle fait sien le concept « l'art de la réussite qui consiste à savoir s'entourer des meilleurs ».

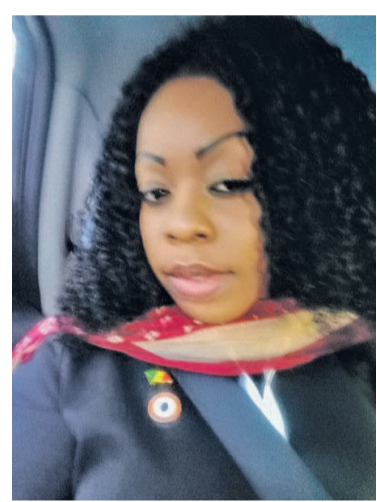
Vanessa Claude Mavila, présidente de la Fondation Akwa Eboko Village

Sa fondation figure, à la fois dans le cadre des start-ups de la nouvelle génération d'entreprises innovantes, et de la société civile susceptible de prendre part à la révolution verte.

Son projet est destiné aux localités de Makoua-Ouessou, près de Boya, afin de contribuer à la promotion de l'écotourisme avec un projet intitulé « Eco Akwa Eboko village ».

Grâce à ce projet initial, elle est devenue membre du Forum Crans Montana. C'est au sein de ce forum, après sa sélection en 2018 en tant que membre de la communauté des nouveaux leaders de demain, qu'elle a été à nouveau distinguée, pour ses valeurs universelles, « African woman young leader » en 2019 à Bruxelles.

La distinction de Vanessa Claude Mavila lui a été attribuée à l'issue de la ses-



sion du Forum des femmes africaines qui s'est tenue à Bruxelles, chef-lieu du royaume de Belgique, du 14 au 16 novembre 2019. Ce programme spécial était consacré à la reconnaissance des femmes rurales en Afrique et à leur rôle stratégique pour relever les défis de développement du secteur agroalimentaire sur le continent.

Agnès Ounounou, présidente de l'association Diaspora Congo Brazzaville, en sigle DCB

Depuis février 2012, elle s'évertue, à chacune de ses initiatives, à trouver le moyen de structurer la communauté congolaise dispersée en mettant en place une cartographie géographique et socio-professionnelle.



En 2019, Agnès Ounounou s'est vu remettre, en l'espace d'une semaine courant juillet, en premier lieu un Prix en Suisse puis un autre au Sénégal. Des récompenses qui ont couronné ses actions menées pour créer, entretenir et renforcer les liens de solidarité et de fraternité entre ses compatriotes de la diaspora en mettant en place « La Caravane des Voix de la Diaspora ».

A propos des prix, celui de Suisse a élevé la Congolaise au rang de diplômée au mérite « Maman Diaspora ». Ce « prix de la grande dame », décerné par le Lobbying noir, stipule les instructions suivantes : « Pour avoir posé des actions sociales et humanitaires envers sa communauté par sa patience, son dévouement et son grand amour ». En prévision de la poursuite du périple de « La Caravane des Voix de la Diaspora », la présidente de DCB a adressé un message en exprimant sa fierté de savoir : « qu'au-delà de nos frontières, même dans les coins les plus reculés, plusieurs de nos compatriotes se distinguent par leurs actions et activités qui contribuent favorablement au PIB des pays d'accueil mais aussi au rayonnement de notre culture ». Et de constater que : « Si notre diaspora fait partie des plus anciennes à migrer hors de son terroir, elle peine quand même à mieux s'organiser et à s'engager dans une politique de retour, ceci étant dû à la complexité des situations individuelles et à l'absence des politiques incitatives à une réinstallation ».

« Que cette nouvelle année soit, à la fois, la plus pleine que possible pour chacun de vous et sur tous les plans de vos vies, et soit remplie de tolérance les uns envers les autres ! »

Marie Alfred Ngoma

CENTRAFRIQUE

Les forces de l'ONU veulent désarmer le PK5

Le gouvernement centrafricain et la mission des Nations unies dans le pays (Minusca) ont annoncé, le 31 décembre, vouloir procéder au désarmement du PK5, zone de non-droit à Bangui, où de violents affrontements ont tué plus d'une trentaine de personnes ces derniers jours.

« Toute personne armée sera désarmée ou neutralisée », a prévenu Dili Aminou Alao, porte-parole de la Minusca, qui a affirmé à l'AFP que le gouvernement serait présent à travers ses Forces de sécurité intérieure (FSI) et qu'un commissaire de police allait être installé. Le PK5, où de nombreux vendeurs musulmans s'étaient réfugiés en 2013 pour fuir les affrontements entre rebelles de la Séléka et groupes anti-balaka, était devenu l'artère commerciale de la capitale, secouée régulièrement depuis 2014 par les violences de groupes d'autodéfense qui rançonnaient les commerçants. Le 26 décembre, des affrontements entre ces commerçants excédés et les groupes armés avaient fait plus de 30 morts, selon la Croix rouge, qui met en œuvre un hôpital sur place, et l'imam Awad Al Karim, de la mosquée Ali Babolo du PK5, où les corps avaient été déposés. Selon cette figure du quartier, la révolte des commerçants a eu l'effet voulu. « Les groupes d'autodéfense sont cloisonnés chez eux, ils ont demandé la protection de la Minusca contre les commerçants », décrit-il. Pour le porte-parole de la Minusca, « la balle est dans le camp » des groupes d'autodéfense. « Nous attendons que leurs membres viennent avec leurs armes pour les déposer », a-t-il affirmé.

Josiane Mambou Loukoula avec AFP

GOLFE DE GUINÉE

Un pétrolier grec attaqué au Cameroun

Un pétrolier grec ancré au large d'un port du Cameroun a été pris d'assaut dans la nuit de lundi à mardi par un groupe de personnes armées qui ont enlevé le capitaine et sept membres de son équipage.

L'attaque du Happy Lady a eu lieu au large du port de Limbé lundi soir à 23h30 (heure locale, 22H30 GMT). Un groupe armé est monté à bord du pétrolier et a ordonné aux huit personnes de l'équipage, dont le capitaine, âgé de 45 ans, de quitter le tanker, a indiqué un représentant de l'armateur grec Easter Mediterranean Athens dont le siège est situé dans la capitale grecque.

Le ministère grec de la Marine marchande a confirmé ces informations mardi matin et précisé que parmi les huit marins enlevés figuraient cinq Grecs, dont le capitaine, deux Philippines et un Ukrainien. Les autorités au Cameroun n'avaient toujours pas confirmé l'attaque officiellement jeudi matin, mais une source portuaire a affirmé qu'elle avait bien eu lieu.

Les enlèvements contre rançon sont relativement fréquents dans le golfe de Guinée, une zone considérée comme le nouvel épice de la piraterie maritime mondiale, le long de la côte ouest de l'Afrique. Les incidents s'y sont multipliés depuis un mois dont deux ont frappé des armateurs grecs. Dans la nuit du 21 décembre, des pirates avaient attaqué quatre navires en rade de Libreville, tuant un commandant de bord gabonais et enlevant quatre employés chinois. Aucune information sur les marins enlevés n'a été diffusée depuis.

Fin novembre, un groupe armé avait attaqué un autre pétrolier grec, l'Elka Aristote, à une dizaine de milles marins au large des côtes de la capitale du Togo, Lomé, et capturé quatre marins. Deux semaines plus tard, le

13 décembre, trois marins avaient été relâchés. Le quatrième était mort en captivité probablement de maladie.

Par ailleurs, vingt marins avaient été enlevés le 15 décembre au large du Bénin et dix-neuf marins le 3 décembre au large du Nigeria, poussant le Bureau maritime international (BMI), instance internationale de sécurité en mer, à « s'inquiéter d'un niveau jamais vu d'enlèvements dans le golfe de Guinée ».

Le golfe de Guinée, qui s'étend sur quelque 6.000 kilomètres de côtes de l'Angola jusqu'au sud du Sénégal, est devenu ces dernières années l'une des régions maritimes les plus dangereuses au monde, loin devant les côtes somaliennes du golfe d'Aden, les attaques de bateaux et les enlèvements pour rançon étant très fréquents. Pour les neuf premiers mois de 2019, le BMI y a recensé 82% des enlèvements d'équipages dans le monde.

D'après AFP

VIENT DE PARAÎTRE

« Brazzaville, ma mère » de Bedel Baouna

Roman réaliste sous forme de journal, *Brazzaville, ma mère* (Éditions Le Lys Bleu), d'une contemporanéité indéniable avec le récit au quotidien de la vie de tous les jours au Congo-Brazzaville. Il aborde les rapports mère/fille avec, en filigrane, des réflexions sur la quête de soi. Pour son premier roman, l'analyste politique et critique littéraire Bedel Baouna, par la littérature et la cupidité à travers cet ouvrage, donne à lire un texte féministe : les femmes y ont pris le pouvoir. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pourquoi « Brazzaville, ma mère », un titre énigmatique ?

Bedel Baouna (B.B.) : Titre énigmatique sans doute, mais finalement trompeur. A priori, il renvoie à la ville natale pour ne pas dire la mère patrie. Mais il s'agit, a fortiori, d'autre chose. J'aborde une question fondamentale de la philosophie morale, celle de la recherche de soi ou du chemin vers soi. Alors j'ai choisi Brazzaville, la ville qui m'a vu naître, comme cadre de ce premier roman, tout en soulignant que je n'en suis pas le narrateur : une distance est indispensable entre l'œuvre et son auteur.

L.D.B. : La narratrice vit à Paris depuis ses deux ans, et c'est à 35 ans qu'elle retourne au Congo pour renouer avec ses racines. N'est-ce pas faire la part belle au cliché que représente le « retour aux sources » ?

B.B. : Je ne pense pas que ce soit vraiment un « retour aux sources ». Nul besoin de se déplacer pour renouer avec ses sources. Quelqu'un peut être né à Mindouli et retrouver finalement ses sources ou racines à Missafou. Il s'agit plutôt d'une tentative de « renaître ». Ce faisant, la narratrice choisit sa ville natale pour tenter de se rencontrer, de se réaliser, etc. Voyez-vous, je suis en train de lire *La Plus* que vive de Christian Bobin et j'y ai retenu une phrase qui aurait pu être l'épigraphe de mon roman : « *Il nous faut naître deux fois pour vivre un peu, ne serait-ce qu'un peu. Il nous faut naître par la chair et ensuite par l'âme. Les deux naissances sont comme un arrachement. La première jette le corps dans ce monde, la seconde balance l'âme jusqu'au ciel.* » C'est dire que chacun de nous, à un moment ou à un autre, est tenaillé par cette terrible envie de renaître.

L.D.B. : Est-ce pour cette raison que le roman s'ouvre sur trois enjeux narratifs : « L'éveil, la sortie de la caverne, mourir »... ?

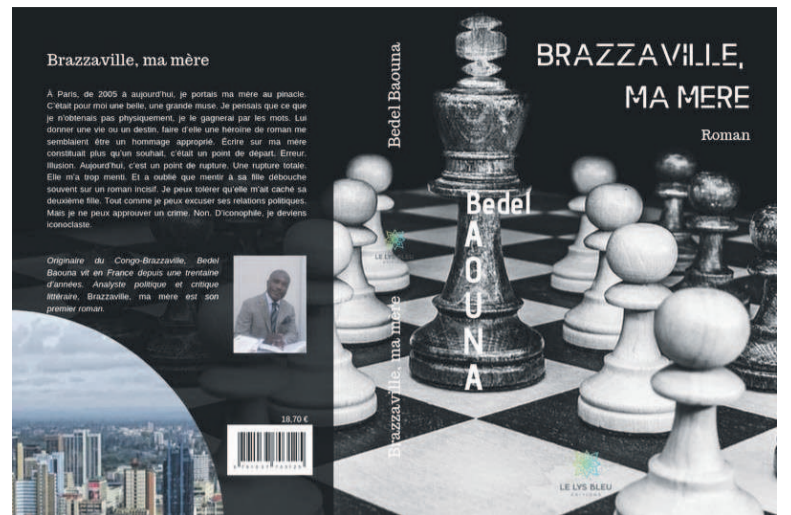
BB : Vous avez tout compris mais la mort dont il est question ici n'est que symbolique et non physique. Il s'agit de « tuer le vieil homme qu'il y a en chacun de nous pour mieux devenir ».

L.D.B. : Hélas pour Florence, la narratrice ! La tâche s'avère délicate...

BB : Le chemin, non pas du savoir mais de la connaissance, demeure long, semé d'embûches. C'est l'exercice, à mon avis, le plus difficile qui soit.

L.D.B. : D'où les multiples coups de théâtre ?

BB : Absolument ! Il y a d'abord la venue de sa sœur cadette dont elle ignorait l'existence ; ensuite elle apprend que son père biologique est finalement vivant ; enfin la manière dont sa mère a été impliquée dans un crime...



L.D.B. : Quand on lit votre roman, on est à la fois subjugué et stupéfait par la manière de décrire certains personnages et événements. Était-ce volontaire de votre part ?

BB : A coup sûr vous faites allusion à la caricature ! Oui, cette technique est volontaire et elle participe du style. Et le style, je crois, c'est la personnalité. La caricature m'a donné « des occasions d'effets et d'humour non négligeables ». Je l'utilise tantôt comme métaphore d'une idée en ce qui concerne le portrait ; tantôt pour décrire des faits réels ou imaginaires pour mieux les tourner en dérision. D'autant plus que Brazzaville est devenue une sublime caricature à part entière. Tout y est exagéré : la mode, la politique, l'amour, la mort, etc. Il vous suffit d'assister aux obsèques d'un

homme riche, par exemple, pour vous en rendre compte. Djenga K, un excellent chanteur de Viva la Musica et Langa Langa Stars, dans sa chanson *Constatacion*, le relève et je dois avouer que je m'en suis aussi inspiré.

L.D.B. : Outre le pouvoir dont disposent les trois principales femmes du roman, la musique est l'autre aspect de votre roman. C'est l'une de vos sources d'inspiration ?

BB : Je n'écris pas sans écouter la musique. « *J'écris dans la voix, j'écris par la voix, j'écris la voix* » de ceux qui parlent et chantent. C'est une façon pour moi de donner du « bruit » au texte. Pour moi, en tout cas, un texte n'a de profondeur que s'il fait ressortir une sonorité une mélodie harmonieuse, utile.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Okombi (Macaire, Didier, Jeannie et Médard) ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-frère et petit-frère, le sergent de police (UGF), Prospère Okombi, à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, le vendredi 3 janvier 2020.

La veillée mortuaire est située au n°25 de la rue Mboulélé (arrêt la ferme) à Talangai.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Sauve-Gérard Ngoma Malanda, chroniqueur et producteur culturel, présentateur de l'émission « *Cultura* » sur Télé Congo, tous les enfants Ngoma et la famille Mpandzu ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père et frère, Noël Ngoma Malanda, agent retraité de l'Asecna, dans la nuit du 24 décembre 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au 1186, rue Biza à Makélékélé, après le marché Bourreau, arrêt de bus Sénégalais.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 janvier 2020.

La levée de corps est prévue à 9h00 à la morgue municipale de Brazzaville. Né le 25 décembre 1933, Ngoma Malanda Noël vient nous quitter à l'âge de 86 ans.



Siméon Ntsayouolou, agent des Dépêches de Brazzaville et famille annoncent aux parents, amis et famille, le décès de leur oncle, père, grand-père, frère et fils, Rock Mokana, survenu, le 2 janvier 2020 à Lékana dans le département des Plateaux.

La veillée mortuaire se trouve à Massengo (arrêt tsouéké).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpita), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (10h-18h)

LIVRE

Espoir Koussou Loubaki publie « La Patience »

Paru aux éditions Edilivre, le recueil de nouvelles de 81 pages conduit l'homme à bien mener une future vie quotidienne paisible.

Le livre d'Espoir Koussou Loubaki est constitué de huit nouvelles, que sont : "Rira mieux, qui rira le dernier" ; "Ma très belle belle-sœur" ; "La tontine" ; "Un criminel sans arme" ; "Une miraculeuse réussite" ; "Une mission de service confondue" ; "L'aliénation religieuse" ; et "Elle tourne autour de l'argent comme un électron autour du noyau".

Dans la première nouvelle "Rira mieux, qui rira le dernier" sont narrés la détermination et les sacrifices d'une mère paysanne tenant mordicus à faire réussir ses enfants. "Ma très belle belle-sœur" fait le portrait d'une jeune fille scintillante, respectueuse et gentille. Prise en mariage, elle est traitée de stérilité par son mari qui la renvoie par la suite. Repartie chez son oncle maternel où elle a grandi, elle se fait peu après engrosser par son beau-frère.

La troisième nouvelle qui est "La tontine" est une acariâtre qui perd son argent, fruit de la ristourne dans une cachette de fortune. Alors que la nouvelle suivante, "Un criminel sans arme", relate le comportement négatif d'un enseignant qui « distribue » les grossesses aux élèves adolescentes à tout bout de champ. C'est ce mauvais comportement qui précipitera sa mort.

Dans "Une miraculeuse réus-

site", l'auteur relate l'histoire d'un brillant garçon en série littéraire qui manque deux fois le BAC pour n'avoir pas fait la volonté de son père qui tient à ce qu'il devienne médecin. Ce n'est qu'après avoir changé de série qu'il verra le bout du tunnel. A travers "Une mission de service confondue", un agent de la direction générale du travail quitte Brazzaville pour Pointe-Noire en mission de service. Il se fait tout voler dans une chambre d'hôtel par deux jeunes prostituées.

Dans "L'aliénation religieuse", l'auteur parle d'un lycéen adepte d'une secte religieuse qui s'absente le jour du BAC, sous prétexte que son Dieu se présente à sa place. Enfin, dans "Elle tourne autour de l'argent comme un électron autour du noyau", qui est la dernière nouvelle du livre, l'auteur parle de Cécilia qui devient l'épouse de l'un de ses professeurs. Mais plus tard, elle sera détournée par un va-nu-pieds, circonstanciellement devenu millionnaire suite au pillage pendant deux guerres civiles successives. Prodiges celui-ci redevient rapidement plus pauvre qu'auparavant. Cécilia sollicite alors en vain le retour vers le premier mari dont les conditions de vie se sont largement améliorées.

Prodiguant des conseils sur la

notion « Patience », l'auteur écrit dans son préface que pour plusieurs personnes, le villageois n'est pas considéré actuellement comme une manière d'être en tant qu'habitant du village, mais comme un synonyme d'injure. De manière générale, le villageois est par opposition au citadin cet individu qui vit au village, imbu de connaissances, fier de son milieu naturel par excellence et du « mbongui » ; cette espèce de centre d'éducation traditionnelle orale où l'on apprend quotidiennement et progressivement ce que veulent dire la sagesse, la vue, la tradition, la patience... Cette dernière est en réalité, une qualité essentielle requise pour celui qui aspire à l'évolution, à l'élévation ou au discernement. Elle est aussi l'aptitude d'un individu à se maîtriser face à une situation, une difficulté ou un problème quelconque.

La Patience, poursuit-il, étant une qualité obligatoire pour toute entreprise, le secret de la réussite réside en l'éloignement du découragement. C'est pourquoi, les nouvelles de ce recueil amènent à faire valoir la persévérance ; à partager avec François Marie Arouet, dit Voltaire, l'idée selon laquelle « L'homme n'est pas né pour le repos ; qu'il est appelé à réfléchir et à travailler ».

Ces nouvelles demeurent aus-



Espoir Koussou Loubaki et son œuvre

si un guide face au monde actuel, envahi par la paresse et la précipitation, attendant tout de l'héritage ou du néant, prêt à tout sacrifice pour la richesse, aussi éphémère ou mal acquise soit-elle.

A travers ce recueil de nouvelles, l'exode rural souvent identifié à son proche parent est aussi plus ou moins abordé. Le Congo étant un pays fortement urbanisé, la ville répondait mieux à l'ascension sociale en faisant usage de patience.

Qui est l'auteur de cet ouvrage ?

Espoir Koussou Loubaki naît le 1er janvier 1967 à Kayes (Jacob) dans le département

de la Bouenza en République du Congo. Grâce à son défunt oncle maternel dont il doit son second nom, il commence ses études à l'école primaire de Mayoukou dans le district de Divénié. Après le BAC A4 au lycée de Mouyondzi alias Ndjamena, il fréquente l'école normale supérieure (ENS) de Brazzaville. C'est en qualité d'enseignant qu'il entre par voie de concours à l'école normale d'administration et de magistrature (ENAM) pour le cycle supérieur d'administration du travail. Il est actuellement administrateur du travail et chef du service de la santé au travail à la direction générale du travail de son pays.

Bruno Okokana

TOURNOI DE SCRABBLE

L'appel à candidatures ouvert jusqu'au 22 janvier

Les inscriptions à la deuxième édition du tournoi de scrabble de l'Institut français du Congo (IFC) se font à la médiathèque de cet espace culturel où se déroulera également la finale de la compétition prévue pour le 25 janvier à Brazzaville.

Ouverte à tous, la deuxième édition du tournoi de scrabble se destine à la fois aux professionnels qu'aux passionnés et amateurs de ce jeu. Fruit d'un partenariat entre l'IFC et la Fédération congolaise de scrabble, le tournoi récompensera les trois premiers vainqueurs moyennant des sommes de 100 000, 75 000 et 50 000 FCFA.

Le scrabble est un jeu de société et de lettres où l'objectif est de cumuler des points. Sur la base de tirages incertains de lettres, il permet de créer des mots sur une grille carrée, dont certaines cases sont primées. A seul ou à plusieurs, le scrabble

se révèle être un bon moyen de renforcer son champ lexical et d'acquérir le vocabulaire et les connaissances.

A l'origine se jouant en famille ou entre amis, le scrabble a rapidement évolué, donnant lieu à la création de clubs puis de fédérations nationales et internationales qui organisent des compétitions et classements. Aujourd'hui, il fait partie des disciplines incluses dans la programmation des jeux de la Francophonie. A l'instar du jeu d'échec, il peut aussi être considéré comme une discipline sportive, au regard de tout ce qu'il occasionne : apprentissages, tournois, championnats,



Un jeune homme jouant au scrabble DR

spectacles, efforts intellectuels et aptitudes physique, etc. Soulignons que le scrabble a été inventé par l'architecte new-

Yorkais Alfred Mosher Butts (13 avril 1899 – 4 avril 1993). Contraint au chômage par la crise de 1929, il crée en 1931

une première version dénommée « Lexiko », dont le nom, trop proche d'un jeu existant appelé Lexicon, est successivement changé en « Alph », « It », « CrissCrossWords » et finalement « scrabble ». Aujourd'hui, le jeu est commercialisé dans environ cent vingt et un pays et en trente-six langues. En ce qui concerne le scrabble francophone, de nombreux outils en ligne gratuits donnent la possibilité de consulter le dictionnaire officiel mais aussi de générer toutes les transpositions de n'importe quel tirage : il suffit d'entrer les lettres qui composent ce dernier.

Merveille Atipo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Retour sur la phase aller

Après treize week-end d'intenses rencontres couronnées par quatre-vingt-onze matchs, la phase aller de la compétition a été bouclée le 29 décembre 2019. L'heure est maintenant au bilan puisque les différentes équipes sont en pause.

Contrairement aux saisons précédentes, la Ligue nationale de football a pu tenir le pari, à mi-chemin, en organisant tous les matchs sans incidents majeurs, outre les accrochages de la première journée qui, d'ailleurs, ont coûté cher à l'Etoile du Congo. En effet, selon le rapport des officiels du match qui opposait Patronage à l'Etoile du Congo le dimanche 6 octobre, les supporters et sympathisants de l'Etoile du Congo avaient jeté des pierres, des bouteilles pleines d'urines, des chaises en plastique, des morceaux de planches et fers à l'entrée du tunnel. Les Steliens étaient sommés de payer une amende d'un million soixante-quinze mille (1.075.000) FCFA.

Si la domination d'As Otoho ne surprend pas, le déclin du vice-champion de l'édition précédente, Etoile du Congo (huitième) avec seulement cinq matchs gagnés, suscite des interrogations. Diables noirs de son côté s'est contenté de la 4e place, au terme de la phase aller. Ac Léopards, Inter club et As Cheminots se cherchent encore. En attendant la phase retour prévue courant ce premier trimestre de l'année 2020, l'As Otoho se frotte les mains du fait que la formation d'Owando reste le grand gagnant de cette étape du championnat congolais.

As Otoho avait, en effet, maximisé



As Otoho largement en tête de la phase aller du championnat/Photo Pachel Mpan

lors de ses rencontres à l'extérieur comme à domicile. Avec ses dix victoires sur treize matchs et trois nuls, cette équipe se place très loin en tête du championnat. Elle a totalisé trente-trois points en autant de matchs joués. Si elle a moins encaissé, son attaque a vraiment fonctionné (25 buts marqués contre 4 encaissés). Si d'aucuns pensent que les carottes ne sont pas encore cuites, d'autres acteurs du football congolais estiment que l'équipe d'As Otoho est bien placée pour conserver son titre de champion, après le sacre de 2018 et 2019. Son dauphin, la Jeunesse sportive de Talangaï (Jst) n'a totalisé que vingt-

six points car dans son compteur l'on note trois défaites, deux nuls contre huit victoires. Si son attaque a marqué vingt buts, sa défense en a encaissé sept.

Le club athlétique renaissance aiglon(Cara) qui se place à la troisième position, juste devant Diables noirs, ne compte que vingt-trois points.

Le trio des meilleurs buteurs est conduit par Wunda Ngana de Jst (sept buts) suivi de Maleka Nkounkou de V club Mokanda (six buts) qui partage le même nombre de buts qu'Anthony Jacques Eboke du Racing club de Brazza(Rcb).

Rude Ngoma

KICKBOXING

Le président de l'association fait le point des actions de 2019

Lors d'un échange avec la presse, Gerry Blaise Bollé a signifié que l'année 2019 était fructueuse puisque plusieurs activités ayant trait avec le programme annuel ont été réalisées.

Selon le président de l'Association congolaise de boxe pied point, Gerry Blaise Bollé, le Kick boxing a vécu en 2019 malgré quelques difficultés d'ordre technique et financier. Détaillant avec précision ce que sa structure a pu réaliser durant l'année, l'orateur a signifié que l'association a participé en juillet, à la journée olympique, juste après le championnat d'Afrique professionnel qui s'est déroulé au Cameroun, en Juin. « Nous avons organisé un séminaire de remise à niveau entre la direction technique nationale et les responsables de clubs de Brazzaville, un stage de détection de talents (zone sud) puis un autre séminaire de vulgarisation à l'attention des journalistes de Pointe-Noire et Brazzaville. La série des stages et séminaires a été bouclée par celui qui a réuni les pratiquants de Kick boxing et wushu », a-t-il indiqué.

Outre ces activités principales, 2019 a permis à l'association congolaise de boxe pied point de mener une campagne de sensibilisation de Kickboxing à Brazzaville, Nkayi et Madingou. A cet effet, des marches et combats d'exhibition ont été organisés dans plusieurs localités du pays.

Notons que la discipline est pratiquée dans huit départements, à savoir Likouala, Cuvette et Cuvette ouest, Brazzaville, Bouenza, Niari, Kouilou et Pointe-Noire.

R.Ng.

FOOTBALL :

Le bilan des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Troisième volet de ce bilan de mi-saison avec les championnats bulgare et croate. Deux compétitions qui reprendront le 15 février et le 31 janvier.

Bulgarie, 1^{re} division

Avec déjà 26 matches joués cette saison (15 en championnat, 8 en Ligue Europa, qualifications et tournoi final, 2 en tour préliminaire de Ligue des champions et 1 en Coupe), pour un total de 5 buts et 7 passes décisives, Mavis Tchibota n'a pas chômé depuis son arrivée au Ludogorets Razgrad, l'été dernier. Et demeure l'un des joueurs de la diaspora les plus prolifiques cette saison.

Malgré l'élimination de son équipe dès son entrée en lice au tour préliminaire de la Ligue des champions, par les Hongrois de Ferencvaros, Tchibota tire son épingle du jeu avec 3 passes décisives en 2 matches. Et confirme lors des tours de qualifications à la Ligue Europa (1 but et 3 passes décisives en 5 sorties).

Après ce revers, la tension monte chez le champion de Bulgarie qui limoge Stoycho Stoev, le 25 août. Muet en championnat, l'international congolais (1 sélection chez les A en 2017) ouvre finalement son compteur but le 22 septembre. A la trêve, l'ailier gauche n'en totalise que 3 en championnat (en 16 matches joués, dont 11 comme titulaire). Un bilan forcément mitigé au regard de son total la saison dernière (11 buts en 30 rencontres). Alors que tous les supporters congolais attendaient son

retour en sélection, Tchibota manque à l'appel en octobre pour le voyage en Thaïlande le 7 octobre : il se déclare blessé au genou, mais est sur le banc le 2 octobre en Ligue Europa et marque en championnat le 6, face au Levski Sofia. Dans le collimateur des instances, il n'est donc pas appelé en novembre contre le Sénégal et la Guinée-Bissau. Une déception et un rendez-vous manqué qui ternissent cette fin d'année civile, car on ne peut s'empêcher de croire qu'il aurait un rôle à jouer dans le couloir gauche de la sélection nationale.

Mais le bilan reste positif pour Tchibota, seul Congolais encore engagé en Coupe d'Europe cette saison. Et le club de Razgrad reste en bonne position pour conserver son titre (1er avec 5 points d'avancer sur son premier concurrent). Reste à savoir quels seront les plans du nouvel entraîneur, Pavel Vrba, nommé ce 1er janvier...

Sollicité après sa bonne saison à Cholet, Bradley Mazikou atterrit au CSKA Sofia le 20 août. Le jeune latéral gauche, formé à Lorient, y fait ses premiers pas cinq jours plus tard

(6 minutes contre Dunav, puis une mi-temps le 1er septembre dans le derby de Sofia). Après la trêve internationale, il étrenne sa première titularisation face au Botev Plovdiv. Un statut qu'il n'a plus quitté depuis : 13 matches, 11 débuts pour 1 passe décisive et 2 avertissements. Son apport offensif est loué par son staff. A 23 ans, il doit encore mûrir défensivement, mais il semble promis à une belle carrière. Mis en contact avec le sélectionneur national par la cellule européenne de détection, relancée par le président de la Fécofoot, Jean-

Guy Blaise Mayolas, le natif d'Orléans se serait déclaré favorable à son intégration chez les Diables rouges.

Sur une voie de garage au CS Constantine, après des débuts prometteurs (2 buts et 1 passe décisive en 6 rencontres de Ligue des champions, 2 buts en 12 matches de championnat d'Algérie), Dylan Bahamboula est revenu en Europe le 3 octobre. Cornaqué par Nsendo Kololo, ancien gardien devenu agent de joueur, le milieu offensif de 24 ans signe pour deux ans au Tsarko Selo le 3 octobre. Qualifié depuis novembre, il a pris part à 6 rencontres (5 titularisations, 358 minutes) pour 1 but et 1 passe décisive. A confirmer en deuxième partie de saison.

Croatie, 1^{re} division

Prêté par Getafe au NK Osijek, Merveil Ndockyt débarque en Croatie fin août. Depuis, l'ancien milieu offensif de Cara alterne entrées en jeu (8) et les titularisations (4) en championnat. Si ses lignes de statistiques sont presque vierges (1 passe décisive), elles ne disent pas tout de son influence : dans son rôle de remplaçant, Ndockyt est précieux pour déstabiliser les lignes défensives adverses. Davantage avant-dernier passeur que finisseur, en somme. Deux titularisations en Coupe complètent son bilan à mi-saison, qui manque de dimension internationale : absent en Thaïlande, il a, comme Tchibota, été laissé de côté pour l'entame des éliminatoires de la CAN 2021...

Camille Delourme



Merveil Ndockyt, un remplaçant précieux au NK Osijek (nk-osijek.hr)

SAUT-DE-MOUTON DE POMPAGE

Les interrogations se multiplient parmi les habitants

De l'inauguration annulée en dernière minute, les usagers de la route retiennent le refus du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de livrer à la population un ouvrage inachevé : sans parking, sans les voies complémentaires, sans l'éclairage public et sans l'assainissement du milieu. Depuis cette date fatidique du lundi 23 décembre 2019, les travaux n'ont toujours pas repris et les conditions de vie continuent de se dégrader.

Reliés au reste de la ville par le pont de Pompage et désormais le célèbre saut-de-mouton de Pompage, à quelques mètres seulement du premier ouvrage, plusieurs quartiers populaires de Mont-Ngafula dont Mazal et Mbudi sont actuellement dans le désarroi. Et pour cause, les usagers de la route désespèrent de l'absence d'un calendrier clair après le fiasco du 23 décembre 2019. « Nous comprenons que le chef de l'Etat veuille s'assurer de l'achèvement des travaux avant l'inauguration de l'ouvrage. Mais il devrait venir voir de plus près nos conditions de vie. Nous vivons un calvaire depuis le 3 mai 2019, date du lancement des travaux. Cela va continuer jusqu'à quand ? Un projet de trois mois mais nous en sommes aujourd'hui à plus de huit mois », a expliqué Freddy E.

Au lendemain du démarrage des travaux, les ingénieurs ont prévenu les habitants de la délicatesse de l'ouvrage en construction et des désagréments inévitables. Mais personne ne pouvait deviner que les travaux de quarante jours allaient s'étendre sur une période aussi longue. Selon le programme, il y a encore des ajustements, notamment la construction des voies complémentaires et du parking, sans oublier l'éclairage public et l'assainissement. Ce pont imposant et fini, qui s'étend sur une quarantaine de mètres et s'enfonce sur une vingtaine de mètres dans le sol, reste inutilisable à ce jour. L'objectif de départ était de désengorger le rond-point Pompage en facilitant le trafic dans cinq sens vers Mbudi. Pour y parvenir, il fallait combattre les embouteillages monstres qui débutaient vers 5 h du matin. Pour l'heure, on est très loin du résultat recherché. Le rond-point

Pompage qui a connu l'implantation des grands commerces a perdu de son charme d'antan. Certains habitants des quartiers situés après le pont n'hésitent pas à déposer leurs véhicules à la station ou à la police pour éviter de traverser la zone rouge le matin.

Pour rassurer tout le monde, il est important de mettre en œuvre une communication plus efficiente d'autant plus que des bruits persistants font état du détournement des deniers publics et de la mise aux arrêts de certains responsables du projet.

« Il y a eu deux millions de dollars américains pour ces travaux. Nous avons appris l'interpellation du responsable de l'Office de voirie et de drainage. Il faut plus de sérieux dans le déroulement des travaux. Nos autorités doivent apprendre aussi à respecter la population. Il est inacceptable de lancer des travaux aussi délicats sans aménager des issues alternatives pour assurer une circulation fluide pendant les travaux. En tout cas, cela se passe ainsi sous d'autres cieux. Vraiment, c'est regrettable pour nous. Je crois que si le président passait une seule journée ici chez nous, il imposerait que la circulation se fasse rapidement sur le pont pour nous épargner autant de souffrance. Je ne voudrai pas que cet ouvrage ne devienne qu'un simple enjeu politique ou politicien. Il y a des familles qui marchent dans la boue, frôlent tous les jours le danger avec les gros camions bennes et les weewa peu respectueux du passage piéton. Nous avons aussi droit à un minimum de respect », a-t-il poursuivi

Laurent Essolomwa

MESSAGE DE VŒUX.

Félix Tshisekedi : « Confessons la grandeur du Congo ! »

Pour son message de vœux à l'entame de 2020 qu'il a qualifié d'année de l'action, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a choisi d'allier la sobriété à la solennité pour marquer les esprits.



Le président Félix Tshisekedi

L'exercice valait bien la chandelle. Tranchant avec l'élasticité de ses dernières interventions, le chef de l'Etat n'a eu qu'une bonne dizaine de minutes pour décliner ses priorités et ressasser les points vitaux de la vie globale du pays. C'était non sans évoquer, par devoir de réminiscence, l'an 2019 qui aura consacré l'effectivité de la première alternance pacifique au sommet de l'Etat depuis l'indépendance.

A travers les élections de décembre 2018, a-t-il indiqué, les Congolais ont contredit, par la voie des urnes, « tous les prophètes de malheur et prouvé au monde entier, leur capacité à faire triompher l'intérêt général » en faisant preuve de patriotisme et d'un sens aigu de l'Etat. « Nous avons ainsi brisé cette spirale, où le gagnant gagne tout et le perdant perd tout. Nous avons appris à gagner ensemble », s'est-il réjoui

tout en félicitant les uns et les autres « pour l'amour de la patrie éprouvé » et pour avoir fait grandir la jeune démocratie congolaise.

Très attendu sur le volet de l'insécurité à l'Est, le chef de l'Etat a juste renouvelé ses promesses de restauration de la paix notamment à Beni et dans les localités environnantes en proie aux violences récurrentes perpétrées par la horde des groupes armés tant nationaux qu'étrangers. Il croit fermement aux dividendes que pourra générer la stratégie militaire mise en place aux fins de pacification de cette partie du pays. « La conquête de la paix sur l'ensemble du territoire national par l'éradication de l'insécurité constitue et va constituer ma première priorité jusqu'au rétablissement effectif de la paix totale dans notre pays. Sans la paix et l'insécurité, notre popula-

tion ne pourra contribuer au développement », a-t-il martelé sur un ton ferme.

Au-delà du défi militaire qu'il s'est engagé à relever en cette année 2020, Félix Tshisekedi croit à la transformation de la RDC, au génie congolais et, surtout, à la capacité de ses compatriotes à construire un pays qui leur ressemble dans ce qu'ils caressent de plus beau comme rêve. « Confessons la grandeur du Congo, travaillons à reconstruire un pays dont nous sommes fiers », a-t-il exhorté tout en rassurant sur sa volonté à « créer des conditions pour que chacun puisse, avec son talent, jouer activement son rôle dans la reconstruction du pays ».

Evoquant la gratuité de l'enseignement de base qui demeure l'une des grandes réformes de son quinquennat, Félix Tshisekedi a indiqué qu'au-delà de cette donne, l'amélioration de la qualité du programme, la formation continue des enseignants ainsi que leur prise en charge seront également au cœur de ses préoccupations pour le bien du système éducatif congolais. Et d'annoncer, dans la foulée, la paie à partir du mois de janvier 2020 des enseignants dits Non Payés et de Nouvelles Unités, mais aussi la tenue imminente des états généraux de l'Enseignement supérieur et universitaire.

Enfin, le président de la République a convié la Justice ainsi que le Parlement à user de leurs prérogatives respectives sans entrave aucune, avant d'inviter les médias et les journalistes « à véhiculer les valeurs du travail et du patriotisme pour un Congo grand et prospère ».

Alain Diasso

DRAME DE BENI ET SES ENVIRONS

Les femmes leaders interpellent la communauté internationale

Les managers féminines viennent d'effectuer une mission de solidarité et de paix dans le Nord-Kivu à l'issue de laquelle elles affirment avoir touché du doigt les réalités et les souffrances vécues par la population de cette partie du pays.

Dans le compte-rendu de leur séjour du 19 au 22 décembre 2019 à Beni et ses environs, ces femmes leaders regroupées au sein d'African women's leaders network (AWLN) ont tiré la sonnette d'alarme et ont interpellé la communauté internationale sur le drame que vivent les populations de cette partie de la RDC.

L'objectif de cette descente dans le Nord-Kivu était de leur permettre d'avoir suffisamment d'éléments de première main et de terrain pour mener un plaidoyer au niveau du continent africain et de la communauté internationale tout entière sur la situation que traverse Beni et ses environs, en vue d'attirer leur attention sur ce drame et

d'obtenir l'implication pour mettre fin à cette situation qui dure depuis plusieurs décennies et qui a déjà causé plusieurs milliers de morts parmi les Congolais.

Cette équipe conduite par Marie Madeleine Kalala était, en outre, composée des plusieurs autres femmes pionnières comme Eve Bazaïba, Marie-Louise Mwangi et Julienne Lusenge.

Des réalités de terrain parlent

Au cours de leur séjour dans cette partie de la RDC, ces femmes leaders ont visité des endroits forts de la situation que vivent Beni et ses environs. Il s'agit notamment des orphelinats dont ceux de Butsha et de Mabakanga, qui hébergent les



enfants victimes des massacres. A Oïcha, ces femmes pionnières ont également échangé avec d'autres femmes rescapées des massacres. Partout où le groupe est passé, il s'est adonné à encourager les femmes et la population de cette

partie du pays qui sont, d'une manière ou d'une autre, victimes de cette situation qui perdure dans le Nord-Kivu. Dans leurs gibecières, ces femmes ont apporté des vivres et non-vivres en vue de faciliter, autant que faire se peut, la vie à

ces victimes du drame de l'est de la RDC. « La situation de Beni touche toute les femmes de la RDC. Toute femme doit mener une action pour lever le ton afin de mettre un terme à ce drame », a expliqué la cheffe de cette délégation, Marie-Madeleine Kalala, motivant leur activité dans cette partie du pays. Dans leur appel à l'action, ces femmes ont indiqué que cette mission de solidarité et de paix, qui est la première, sera suivie par d'autres missions. Elles ont exhorté les autres femmes et les hommes à se joindre à elles pour la restauration de la paix dans ces territoires du Nord-Kivu. Ces femmes, qui ont été accompagnées sur le terrain par des ONG locales ont, par ailleurs, indiqué que la situation de Beni et de ses environs reste la préoccupation des femmes de toutes les provinces de la RDC.

Lucien Dianzenza



airtel
LE RESEAU DES SMARTPHONES

AIRTEL
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2020



PUBLICIS AG Partners

PARALITTÉRATURE

La bédéiste Jussie Nsana, optimiste sur l'avenir de la bande dessinée au Congo

De retour de Kinshasa, où elle a représenté le mois passé le Congo à la 6^e édition du Salon africain de la bande dessinée et de l'autre muzik (Sabdam), en compagnie de son condisciple Fortuné Kombo, dit Djobiss l'artiste peintre, auteur de bande dessinée, Jussie Nsana apprécie le 9^e art congolais qu'elle juge porteur des lendemains enchanteurs.

Organisé par l'Atelier de création, de recherche et de l'initiation à l'art, le Sabdam a réuni de nombreux bédéistes venus de la République démocratique du Congo, de la Centrafrique, du Gabon, du Cameroun, du Bénin, de la République du Congo. L'événement initié par le bédéiste Barly Baruti a eu pour thème « *L'art dans le patrimoine historique Kongo* » et comme principaux objectifs de réunir les auteurs, éditeurs et libraires afin de favoriser la discussion sur le rôle de la bande dessinée (BD), sur les possibilités de carrière et de revenu du bédéiste et la mise

en place d'un véritable marché local mais aussi de redynamiser l'esprit de la lecture dans les écoles. À Kinshasa, la participation congolaise a été très appréciée. « *Lors du salon, nous avons animé un stand qui était dédié à la République du Congo. En tant qu'auteur de BD à Pointe-Noire, j'ai présenté un fousing de BD appelé Louwemb' qui a été réalisé par les auteurs de Pointe-Noire et imprimé à Kinshasa. Les premiers lecteurs étaient justement les Kinois. De son côté, Fortuné Kombo, Djobiss a apporté la BD fait au Congo par les auteurs du Congo. Le public a beaucoup apprécié Les BD comme Super Mokua, Wari Boude, Mbongui bulles, qui est un album réalisé par les auteurs de Brazzaville* », a dit Jussie Nsana. À Kinshasa, les représentants congolais ont également participé aux rencontres et tables rondes, organisées en marge du salon, qui ont permis aux bédéistes de communier avec le public.



Jussie Nsana animant le stand Congo Brazzaville lors du Sabdam/DR

« *J'avoue que j'étais agréablement surprise par l'engouement du public sur la BD. Nous avons vendu nos BD sans problème et le public a beaucoup apprécié nos créations. Cela me réjouit d'autant plus que je constate que le*

public de Kinshasa est un public qui consomme beaucoup de BD », a-t-elle renchéri. L'avenir de la BD congolaise s'annonce prometteur car de nombreux projets vont voir le jour très prochainement.

« *À la clôture, Fortuné Kombo*

Djobiss, l'un des doyens de la BD au Congo, a annoncé la création très prochaine du 1^{er} salon de la BD du Congo Brazzaville. Les préparatifs ont même déjà commencé » a-t-elle indiqué. Et de conclure : « *Cet événement qui va réunir les bédéistes du continent va permettre de rendre encore populaire la BD au Congo. Avec le collectif Dikouala Bulles, nous préparons les prochaines rencontres itinérantes de la BD à Pointe-Noire et aussi la publication de trois BD. Donc, on aura une BD individuelle, «La mutekolo». Et puis avec les jeunes bédéistes locaux, on va continuer à publier Louwemb' qu'on a présentée à Kinshasa et nous avons la BD du collectif qu'on appelle «Kwa Nza». C'est une BD spécialisée dans la tradition. Toutes les histoires que les dessinateurs vont relater ont un lien avec la tradition africaine en général et Kongo en particulier.* »

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Le vrai visage des fidèles !

Que ce soit en politique ou dans d'autres domaines de la vie sociale, des fidèles à un compagnon ou à un idéal s'identifient aisément. Contrairement aux infidèles, versatiles et aux inconstants voire aux traîtres, les fidèles sont caractérisés par un certain nombre d'invariants sociaux qui les distinguent des autres. Ils sont là quelle que soit la durée des temps. Ainsi caractérisés, des fidèles sont comme l'«arbre et l'écorce» et cela cause moins de brouilles dans la société. En clair, le démantèlement de tout système social est en partie dû aux cas d'infidélités. Alors comment savoir si cet homme est fidèle ou pas ?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, notons tout de même que la société a plus d'hommes infidèles que fidèles. Ce constat se fait dans toutes les sphères de la vie sociale, notamment dans des foyers conjugaux, dans des formations politiques, dans des organisations non gouvernementales, dans des administrations publiques et privées, dans les groupes d'amis et mutuelles, dans les associations et assemblées religieuses. Le contre poids de la fidélité qui est l'infidélité est un vrai mal social à réparer si l'on veut construire une société à moindres déchirements.

En des termes simples et concis, le fidèle est la personne qui garde sa foi à l'égard d'une autre personne, d'une idée ou d'une organisation sociale quelle qu'elle soit. Une personne qui est constante dans les affections et remplit ses devoirs. Bref, la fidélité paie mieux que l'infidélité, même si son résultat est peut être tardif. Mieux vaut être donc fidèle que de briller par une sorte d'infidélité partout où l'on s'intègre où l'on est appelé à y être.

La fidélité conjugale, par exemple, consiste, pour les membres d'un couple à considérer son conjoint comme le partenaire privilégié de sa

vie privée et son seul partenaire sexuel pendant toute la durée du couple. Donc, la fidélité rejette des plans soi-disant B ou C dans des couples, car ces plans sont destructeurs.

Que dire de la fidélité en politique ? Elle renvoie, disent les politologues, à un attachement à un acteur politique en rapport avec des valeurs qu'il défend, que ce soit au plus fort de ses sondages ou au plus faible de ceux-ci. On est avec lui à la manière que l'écorce ne quitte pas l'arbre qu'elle couvre et protège. La fidélité politique, c'est aussi le fait d'avoir des convictions et des idéaux, tout en restant constant et imperturbable vis-à-vis de ceux-ci. La fidélité en politique est la meilleure des choses et épargne la société de plusieurs situations désastreuses. Car lorsqu'on quitte par défaut de fidélité, les autres compagnons, on n'est pas loin de se créer des obstacles sur son propre chemin.

La fidélité dans des associations non politiques. Des associations, disons-le, sont des contrats passés entre plusieurs personnes qui décident de mettre en commun leurs connaissances ou leurs activités pour réaliser des projets collectifs dans un but autre que le partage de bénéfices. Alors, des non-fidèles sont ceux qui quittent vite le navire à moindre vagues et tourbillons qui ne sont que des incidents de parcours. Des fidèles sont ceux qui résistent et ferment des oreilles à toute idée de coquetterie pour pouvoir espérer des lendemains meilleurs. Oui la fidélité paie !

Ainsi scrutée, la fidélité est cette aventure qui peut nous amener vers un lendemain souriant alors que l'infidélité a plus de choses regrettables. Soyons donc fidèles aux autres et à nos convictions, car la fidélité ne déchire pas, mais elle sauve. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

LINAFOOT

Les résultats de la première journée

La première journée du championnat de la Ligue nationale de football Zone B, débutée le 31 décembre, s'est poursuivie respectivement les 2 et 3 janvier au Complexe sportif de la ville océane.



Un extrait du match EF Total-Munisport/Adiac

La compétition se déroule sans incident depuis son démarrage, le 31 décembre, avec des équipes instables faute de mobilité des joueurs. En effet, à l'ouverture du championnat, le FC Nathaly's et Beni ont livré un match au terme duquel, Nathaly's s'est imposé sur le score étriqué de 1 but à 0. En deuxième explication, Pélerin et ASK/P-N Football Académie se sont neutralisés sur le score de 0 but partout.

Le 2 janvier, le Club des jeunes s'est incliné devant CS Sersy, 0 à 1 alors que l'AS Vaudou a prié le dessus face à la Mancha, 2 buts à 1. Le jour suivant, Tchimaghi et Inter Club ont fait jeu égal, 0 à 0 avant la défaite de l'EF Total face à Munisport, 0-1.

La deuxième journée débute le 7 janvier au Complexe sportif de Pointe-Noire avec deux affiches au programme, Béni Sport/Fleure du Ciel et Inter de P/N contre le Club des jeunes. Le 8 janvier, Pélerin accordera son hospitalité à EF Total avant le duel CS Sersy face à la Mancha qui cherchera à se relever après sa défaite face à l'AS Vaudou.

Charlem Léa Itoua

AFRIQUE

Lomé va abriter un sommet des chefs d'État consacré à la lutte contre le trafic des faux médicaments

Six présidents africains, dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso, sont attendus dans la capitale togolaise, du 17 au 18 janvier prochain. Ils plancheront sur les mesures concrètes face aux faux médicaments et la criminalisation du commerce en Afrique.

La rencontre de haut niveau sur la lutte contre les faux médicaments est initiée par le gouvernement togolais, en partenariat avec la Fondation Brazzaville, une organisation dédiée à la résolution des conflits, à la préservation de l'environnement et à la conservation de la nature notamment en Afrique.

Cette initiative qui se veut une réponse à la crise de santé publique en Afrique permettrait d'introduire de nouvelles législations visant à criminaliser le trafic de faux médicaments, de mettre en place des mécanismes appropriés au niveau

national afin d'assurer une application vigoureuse de la législation pénale pour réprimer le trafic et d'encourager d'autres Etats africains à se joindre à la lutte. D'après les organisateurs, six chefs d'Etats ont déjà confirmé leur participation, à savoir les présidents Adama Barrow, de la Gambie, Denis Sassou N'Guesso, de la République du Congo, Mahamadou Issoufou, du Niger, Macky Sall, du Sénégal, Yoweri Museveni, de l'Ouganda et Faure Gnassingbé, l'hôte du sommet.

Des figures de la Fondation Brazzaville sont également attendues

parmi lesquelles Jean-Yves Ollivier, président de cette fondation ; Joyce Banda, ancienne présidente du Malawi, Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigéria, Kgalema Motlanthe, ancien président de l'Afrique du Sud, Amama Mbabazi, ancien Premier ministre de l'Ouganda, Amara Essy, ancienne Premier ministre de Côte d'Ivoire, Kabiné Komara, ancien Premier ministre de Guinée.

Un véritable défi à relever pour les intervenants. Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 40% des médicaments vendus sur le continent sont des faux. Le trafic de faux médicaments tue plus de neuf cents mille Africains chaque année.

Fiacre Kombo

TRANSFERTS

Thievy Bifouma prolonge jusqu'en juin 2021 au Yeni Malatyaspor

En fin de contrat en juin 2020, Thievy Bifouma a prolongé son bail d'un an, avec une option d'une année supplémentaire, a annoncé, samedi, le Yeni Malatyaspor.



Thievy Bifouma a prolongé son contrat jusqu'en 2021 avec le Yeni Malatyaspor (twitter)

L'attaquant congolais de 27 ans réalise un des meilleurs débuts de saison de sa carrière avec 6 buts et 2 passes décisives en 13 journées de championnat. Alors que l'international congolais pouvait s'engager librement avec n'importe quel courtisan dès ce mois de janvier, puisque son contrat initial arrivait à terme en juin prochain, le Yeni Malatyaspor s'est protégé d'un départ gratuit de son attaquant.

Si l'actuel 8^e du championnat venait à manquer ses objectifs de fin de saison (coupe de Turquie, qualification européenne) ou si Bifouma recevait des offres intéressantes en fin de saison, le départ de l'ancien Strasbourgeois devrait toutefois se profiler. Mais le Yeni Malatyaspor pourrait alors faire un retour sur investissement.

Rappelons que l'attaquant vedette des Diables rouges n'a jamais marqué plus de 6 buts sur une saison en première division (6 avec Sivasspor en 2017-2018). Et que son record est de 11 buts en deuxième division espagnole avec Las Palmas en 2012-2013.

Camille Delourme

AFFAIRES

Douze sociétés comptent investir près de 215 milliards Fcfa au Congo

La Commission nationale des investissements a tenu, le 3 janvier 2020 à Brazzaville, sa dernière session de l'année 2019. Sur les seize dossiers soumis à son approbation, elle a accordé des agréments à douze sociétés dont l'investissement global est estimé à plus de deux cent quatorze milliards Fcfa.

Sur les seize dossiers examinés par la Commission, quatorze étaient nouveaux et deux en réexamen, recalés à la dernière session de septembre 2019. Pour cette session, au total douze dossiers ont reçu un avis favorable de la commission.

« Cette fois-ci la Commission nationale des investissements a examiné seize dossiers et a donné un avis favorable à douze dossiers dont huit sociétés ont bénéficié d'un avis d'office et quatre devront compléter leurs dossiers. Cependant, quatre autres sont ajournées », a précisé le président de la Commission nationale des investissements, Jean Raymond Dirat qui a dirigé les travaux.

Les douze sociétés soumissionnaires représentent un investissement global de près de deux cent quinze milliards Fcfa. Si tous ces investissements venaient à être réalisés, ils devraient générer plus de trois mille six-cent emplois directs.

Les sociétés adjudicatrices entendent investir dans les secteurs de l'industrie, l'agro-industrie, des bâtiments et travaux publics, l'agropastoral, la construction, l'exploitation forestière, les télécommunications, des services et dans bien d'autres domaines porteurs de croissance.

Ayant acquis leur agrément, ces sociétés devraient bénéficier des allègements de la part de l'Etat, conformément à la charte des investissements. Ces avantages portent, entre autres, sur la réduction à 5% des droits de douane ; de trois ans de réduction de la taxe sur le bénéfice et de bien d'autres faveurs fiscales.

En contrepartie, les sociétés ont l'obligation de recruter prioritairement le personnel congolais, l'immatriculer à la sécurité sociale. De même, elles doivent transformer la matière première sur place afin de participer au développement économique.

Une société véreuse écope des sanctions disciplinaires

Lors de cette session, la Commission d'investissements a statué sur le cas d'une entreprise qui avait bénéficié de l'agrément et des allègements, mais n'a pas honoré ses engagements vis-à-vis de l'Etat, utilisant les avantages accordés par l'Etat à d'autres fins. Cet incivisme a causé à l'Etat, selon Jean Raymond Dirat, une perte de plus de 395 millions Fcfa.

Conformément aux textes en vigueur, a-t-il poursuivi, ladite société va écoper des sanctions proportionnelles à son incivisme. En rappel, la Commission nationale des investissements est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte vingt-deux membres permanents, issus de diverses administrations et institutions. Elle a pour mission d'examiner les demandes d'agrément sollicitées par les entreprises en vue d'accorder à celles qui remplissent les critères des avantages particuliers prévus dans la charte des investissements.

Firmin Oyé

RÉFLEXION

Mort à l'Amérique ?

Que le président des Etats-Unis ait commis une erreur historique en faisant assassiner en Irak le général iranien Qassem Soleimani ne fait, hélas !, aucun doute. Et que les Américains paient, demain ou après-demain, cette erreur au prix fort, ne fait non plus aucun doute. Il suffit, pour s'en convaincre, de remonter quelques décennies en arrière et de se remémorer les conséquences désastreuses de la guerre du Vietnam, de la guerre d'Afghanistan, de la guerre d'Irak, autant de conflits perdus par les Américains au terme de longs et sanglants combats qui ont coûté la vie à des dizaines de milliers de GI's, à des centaines de milliers de civils sans rien apporter à l'Oncle Sam.

Il se peut en effet, comme l'affirme Donald Trump pour justifier l'ordre donné au Pentagone d'abattre le général Soleimani, que l'Iran ne ré-

ponde pas immédiatement à cette provocation délibérée. Mais l'on peut être certain qu'à échéance de quelques semaines ou de quelques mois et par les canaux les plus divers – en commençant par ceux du terrorisme et de la guerre asymétrique – les Mollahs se vengeront. S'ils ne fermeront sans doute pas le Détroit d'Ormuz par lequel transite près du quart du commerce mondial des hydrocarbures, ce qui leur poserait de sérieux problèmes avec leur puissant allié chinois, ils multiplieront les attaques ciblées contre des objectifs stratégiques américains, y compris sur le sol même des Etats-Unis.

Ce qu'oublie volontiers les Américains, dont la nation est née il y a à peine deux siècles, c'est que l'Iran est l'une des plus anciennes civilisations de la planète, a traversé les

millénaires en renforçant ses positions au Proche comme au Moyen-Orient, n'a pas cessé d'étendre ses alliances tout au long des dernières décennies en soutenant l'Irak, la Syrie, le Liban, le Hezbollah palestinien et le Yémen, a constitué un puissant bloc de nations autour du courant chiite de l'Islam, est appuyé aujourd'hui sur la scène diplomatique par les deux superpuissances que sont la Russie et la Chine. Bref que les chances de le battre sur le plan stratégique sont très faibles, pour ne pas dire inexistantes.

Si l'on ajoute à ce qui précède le fait que très probablement l'assassinat du général Soleimani a été inspiré, via le gendre de Donald Trump Jared Kushner, par l'Etat d'Israël qui craint à juste titre que l'Iran se dote comme lui de l'arme nucléaire l'on peut être certain que le conflit qui débute dans

l'immense et très riche région du Levant prendra vite une dimension planétaire. Réveillant les vieux démons de la guerre des religions, il se traduira à plus ou moins court terme par des tensions qui gagneront d'autres régions du monde.

En commençant, bien sûr, par l'Europe qui n'a pas été capable de faire entendre sa voix de façon audible dans le conflit qui se dessinait depuis des mois entre l'Iran et les Etats-Unis. L'Europe qui peut être certaine, aujourd'hui, que les migrations sauvages vers ses côtes en provenance du Proche-Orient et de l'Afrique du nord vont s'amplifier avec toutes les conséquences politiques que cela aura, en particulier la percée des partis d'extrême droite dans plusieurs de ses pays membres.

Jean-Paul Pigasse